

HISTOIRE D'UNE COLLABORATION
(1919)



AUGUSTE MAQUET
(1817)

GUSTAVE SIMON

Histoire d'une collaboration

Alexandre Dumas et Auguste Maquet

DOCUMENTS INÉDITS
PORTRAITS ET FAC-SIMILÉS

LE JOYEUX ROGER
2012

Cette édition a été établie à partir celle des Éditions Georges Crès & Cie, 1919.

ISBN : 978-2-923981-28-4

Éditions Le Joyeux Roger
Montréal

lejoyeuxroger@gmail.com

Extrait du testament d'Auguste Maquet

12 mai 1879.

« Je recommande à mes héritiers de gérer avec scrupule, et pour ainsi dire avec respect, la propriété de mes œuvres, propriété délicate dont la sage et honnête administration intéresse au plus haut point ma mémoire et ma renommée.

J'entends que jamais ils ne permettent la publication ou la représentation de mes ouvrages sans toutes garanties d'exécution et d'interprétation honorables soit de la part de l'éditeur, soit de la part du théâtre. En leur léguant la propriété de mes œuvres, c'est ma dignité d'écrivain, c'est le nom de notre famille que je recommande à leur piété...

Mes héritiers auront encore d'autres devoirs à remplir.

J'ai écrit avec Dumas père un nombre considérable d'ouvrages dont quelques-uns : Les Mousquetaires, Le Chevalier d'Harmental, Monte-Cristo, La Reine Margot, Le Chevalier de Maison-Rouge, Joseph Balsamo, La Dame de Monsoreau, etc., etc., sont connus universellement. Cette collaboration féconde, consacrée par la notoriété publique, sanctionnée par la justice, Dumas l'a reconnue par écrit et par des actes publics, il l'a proclamée cent fois, alors qu'il en avait besoin et ne pouvait s'en passer. D'ailleurs les témoignages sont irrécusables, ils abondent : dans ma correspondance avec Dumas, dans les journaux, comptes rendus littéraires ou judiciaires, partout éclate cette vérité.

C'est à mes héritiers, qui bénéficieront du produit de ces ouvrages, c'est à ceux que j'ai aimés, à ceux qui portent mon nom, qu'il appartient de me faire, en toute occasion, attribuer la part d'honneur qui m'en revient, c'est à eux d'apprendre au public quelle part immense j'ai prise à la création de tant d'œuvres célèbres. »

« C'est à ceux que j'ai aimés... » C'est à ceux-là que devait appartenir la tâche de rendre publiquement à Auguste Maquet la justice qui lui était due. Lucien Roiffé, neveu d'Auguste Maquet, était de ceux-là. Il possédait les manuscrits, la correspondance, les papiers de son oncle. Il les dépouillait devant moi, il me montrait les documents les plus intéressants, et convaincu qu'ils honorerait une mémoire qui lui était chère, il me demanda de les publier en les commentant. Je le lui ai promis. Il me connaissait assez pour savoir que, lui disparu, je tiendrais ma promesse. C'est ainsi que j'ai écrit l'*Histoire d'une collaboration*.

I

Comment je connus Maquet

J'étais bien jeune quand je vis Auguste Maquet pour la première fois : j'avais environ quatorze ans. C'était en 1862 ; plusieurs fois par mois je déjeunais à côté de lui. Mon père éprouvait un grand plaisir à le recevoir. On parlait de littérature, et j'étais curieux de savoir l'origine de cette nouvelle relation. Mon père me dit : « C'est notre ami Victor Bois qui m'a amené Auguste Maquet. »

Victor Bois était un ingénieur distingué qui devint, en 1870, un des collaborateurs de Dorian, ministre des Travaux publics sous le gouvernement de la Défense nationale. Mon père ajouta : « La présentation ne date pas d'hier : il faut remonter jusqu'en 1853. Victor Bois introduisit Maquet de la façon suivante : "Mon cher Jules Simon, Maquet est l'homme qui a collaboré aux romans de Dumas. Il n'est pas très connu parce qu'il est très modeste ; vous ne vous doutez pas du travail formidable qu'il a fourni : travail d'imagination, travail de rédaction. Il n'a pas signé, c'est ce qui explique pourquoi il n'a pas conquis la célébrité qui lui appartenait et qui lui revenait de droit. Il a été masqué par le grand nom de Dumas, mais vous verrez par ce qu'il donnera prochainement ce qu'il a été capable de donner d'une façon anonyme." »

Et Victor Bois ajouta : « Ses amis doivent lui prêter leur appui. Il n'a pas recueilli le bénéfice littéraire que sa grande valeur aurait dû lui assurer. Il est presque inconnu pour le grand public qui ne lit pas son nom sur les volumes tirés à des centaines de mille d'exemplaires. Et cependant ce qu'il a fait aurait suffi pour lui créer une belle réputation. »

Victor Bois était un enthousiaste. Mon père, en me racontant la conversation déjà ancienne, me dit : « Victor Bois a raison.

Maquet, avec qui tu as déjeuné hier, est un des auteurs des *Mousquetaires*. Tu liras ce roman plus tard. Tu as autre chose à faire pour l'instant, mais quand tu le liras, tu seras charmé comme je l'ai été moi-même. Dumas a signé seul *Les Mousquetaires* ; pour le public il est et il sera toujours l'auteur des *Mousquetaires*, quand on démontrerait le contraire avec preuves à l'appui. »

Comment en voyant Auguste Maquet, avec sa moustache un peu drue, ses yeux vifs, son allure élégante, son attitude dégagée, et ayant lu plus tard *Les Mousquetaires*, qui m'avaient passionné, ne voulais-je plus voir en lui désormais qu'un de ces mousquetaires descendus de son cadre ? C'est toujours l'impression qu'il m'a laissée. Sa physionomie reflétait pour moi les personnages de ses romans de cape et d'épée, et je voyais à travers Dumas Auguste Maquet et à travers Maquet d'Artagnan.

Cette impression était-elle bien juste ? Je l'ai éprouvée quand j'avais dix-huit ans ; et depuis lors je n'ai plus revu Maquet, qui vivait assez retiré. La conversation de mon père s'était profondément gravée dans mon esprit et m'avait conduit à ne plus séparer le nom d'Alexandre Dumas de celui d'Auguste Maquet.

Je ne croyais pas être appelé, cinquante ans plus tard, à unir encore plus étroitement les deux noms, à établir, à l'aide de documents inédits, une fraternité littéraire laissée sciemment ou inconsciemment dans l'ombre, à rendre à Maquet la justice qui lui est due, à le mettre à son véritable rang, en dépit des crédules thuriféraires de Dumas, en dépit de la casuistique judiciaire du temps passé, en dépit des nuages qu'on a amoncelés pour l'obscurcir ou dénaturer une collaboration dont l'authenticité s'appuie sur les déclarations, les lettres de Dumas lui-même et sur les manuscrits de Maquet.

Qui ne connaît Dumas ? par ses livres, par ses pièces, aussi par lui-même, car il s'est raconté lui-même dans ses *Mémoires*, et avec quelle richesse de détails ! certes son imagination s'est donnée libre carrière, et c'est un attrait de plus.

Maquet avait eu, lui aussi, l'intention de se raconter, car il a

laissé un certain nombre de notes ; il mentionnait les noms de ses amis de jeunesse : Théophile Gautier, un camarade de collège, Gérard de Nerval, Petrus Vabre, Du Seigneur, Bouchardy, tous les combattants de la bataille d'*Hernani*. Ah ! la belle époque ! Quelle ardeur et quel enthousiasme ! Ces jeunes gens s'étaient divisés en tribus pour soutenir le drame à la première. Maquet était chef de la neuvième tribu. La révolution de 1830 éclata. Voilà nos jeunes cervelles en mouvement, et les nouveaux croisés se retrouvent en ces jours de trouble, comme, quelques mois auparavant, au parterre du Théâtre-Français.

Ah ! sans doute, ils défendent la charte, mais la poésie ne perd pas ses droits, ils font des vers comme on en fait à vingt ans, avec cette vibrante ardeur qu'ils puisent dans les événements. Il passe dans toute cette jeunesse comme une fièvre de littérature et de poésie. Maquet suit le mouvement. Il multiplie les essais. Il écrit des vers. Nous ne pouvons résister au désir de citer ceux-ci :

À MADAME N***

Quand de ce long amour que vous me promettez
Le flambeau s'éteindra dans vos mains infidèles,
N'en foulez point aux pieds les pâles étincelles,
N'en jetez pas au vent les débris insultés.

L'oubli fait une tache aux cœurs comme les nôtres,
Et l'on n'est pas heureux pour avoir effacé
Les quelques souvenirs de son bonheur passé.
N'oubliez pas mon nom quand vous en saurez d'autres.

Si vous avez aimé le prononcer tout bas,
S'il vous touchait au cœur, s'il charmaît votre oreille,
Ce nom qui maintenant en sursaut vous réveille,
N'osez dire jamais : Je ne le connais pas.

Un nom peut consoler sur sa funèbre couche
Le mourant qui n'a plus de rêve ni d'espoir.
Plus doux qu'aux lis blessés n'est la brise du soir,
Ce nom le rafraîchit en effleurant sa bouche.

Et l'ange qui conduit les âmes devant Dieu
Dépose la rigueur de son visage austère
Pour celles qui longtemps aimèrent sur la terre
Et qui mêlaient un nom à leur dernier adieu.

Auguste Maquet envisage l'avenir avec la belle passion du jeune homme qui vit dans les rêves dorés de quelque paradou, lorsqu'il trouve tout à coup dressé devant lui un homme grave qui a l'expérience de la vie : c'est son père. — Quoi ! des vers ! de la littérature ! viande creuse, mon enfant. Choisis : ou bien tu suivras la carrière du professorat, ou tu te débrouilleras seul dans la vie ; ne compte plus sur ta famille. Tu auras seulement ta place à la table quand tu viendras. C'est dit.

Maquet était trop fier pour se soumettre à l'ultimatum paternel ; il avait dix-sept ans, il donnait quelques répétitions : il ne réclama jamais sa place à la table familiale. Il mit une sorte de point d'honneur à se tirer d'affaire par ses seuls moyens. Ce qui lui fait écrire dans ses notes :

Et les travaux héroïques pour gagner le pain quotidien sans demander un sou à personne – et les amours, les rêves – la liberté – la vie à pleins poumons. – Homme du monde par-dessus le marché – Ch. Lenormant, M^{me} Récamier – la musique des Italiens – Et la Bibliothèque royale – Grisi, Rubini, Lablache.

Ah ! ces dernières lignes ! Ce qu'elles laissent entrevoir de gros sacrifices ! Il fallait bien « représenter » pour aller chez M^{me} Récamier, aux Italiens... Il fallait se priver du nécessaire pour payer le superflu indispensable au jeune homme qui veut faire figure dans le monde des arts et des lettres. Mais au moins cette vie de restrictions avait des compensations. Lancé dans les cénacles littéraires, on pouvait conserver de chaudes amitiés, échanger des aveux, confier ses espérances et ses découragements à de jeunes audacieux qui épousent les mêmes illusions, se leurrent des mêmes rêves et nourrissent l'espoir de « remuer un monde ».

La lettre suivante de Théophile Gautier nous révèle le caractère de toute une époque :

*Auguste Maquet,
chez M. Riant, propriétaire à Brunoy
Seine-et-Oise.*

Je suis frappé de stérilité. Pas une idée dans cette pauvre tête, comme tu l'as dit dans certaine pièce. *Parisina* est restée en plan et je ne serai pas de longtemps capable d'écrire en vers ni même en prose. Je vis de la manière la plus stupide ou plutôt, je ne vis pas, je végète. Avec cela il pleut. – De la boue sous les pieds, sur la tête un ciel terne comme un œil d'ivrogne, le moyen de faire quelque chose ? – Oh ! poésie, bonsoir. – Depuis que tu es à Brunoy, j'ai rimé environ une vingtaine de vers élégiaques, plats à vomir dessus. Aussi tu ne les verras pas. Que deviens-tu là-bas, toi ? Rien, probablement. Comme moi ici. – N'est-ce pas que c'est pitié, quand on se sent de la force à remuer un monde, que d'être réduits à rester là, comme des crapauds sous des pierres ou des vieilles femmes au coin du feu. C'est vraiment bien la peine d'avoir une âme et des bras !

Adieu, frère.

TH. GAUTIER,
10 septembre 1830.

Théophile Gautier lui parle déjà de « certaine pièce ». Mais en 1831 Auguste Maquet est nommé professeur suppléant au collège Charlemagne, professeur à dix-huit ans, le maître de ses camarades. Ce qui ne l'empêche pas de collaborer à des journaux, d'ébaucher des plans, de rimer des sonnets, de faire des pièces qu'il garde dans ses cartons. En 1833, il fit recevoir à l'Odéon un drame en un acte et en vers : *L'Expiation*, en collaboration avec Gérard de Nerval. Mais au dernier moment les deux auteurs ne voulurent pas affronter l'épreuve et retirèrent leur pièce.

Gérard de Nerval était le grand ami, le confident, le colla-

borateur de Maquet. Nous avons retrouvé sur cette collaboration une note de Maquet suivie d'un curieux portrait :

AVEC GÉRARD DE NERVAL

PIÈCES

Lara ou *L'Expiation*, un acte en vers, reçu à l'Odéon, jamais joué.

La Main de Gloire, pièce ou plutôt plan, tiré de la nouvelle de Gérard.

VERS, PIÈCES DIVERSES

J'ai encore écrit pour Gérard, qui ne pouvait arriver à tenir ses engagements :

Raoul Spitaine, nouvelle.

Le Fort de Bitche.

Dans ce dernier travail, dont Gérard fournissait le plan, il me fut aisé de comprendre combien ce cerveau surexcité avait pris de vertige et d'ombres noires. Son plan confinait à la folie, le dénouement était insensé. Je le lui dis, Gérard persista. Il signait, je le laissai faire.

Ces deux ouvrages parurent dans des journaux en feuillets.

Toujours courant les rédactions, les théâtres et les ateliers ou laboratoires de ses amis, Gérard écrivait au hasard sur le premier coin de table venu, dans un endroit quelconque ; menus caractères, lignes entassées sur des brimborions de papier quelconques. Il s'y reconnaissait, mais j'ai toujours admiré que les compositeurs parvinssent à déchiffrer ces étonnants grimoires.

Gérard était d'ailleurs indéchiffrable lui-même. Nul ne tint jamais le fil conducteur de sa bizarre existence. Quiconque eût cherché à constater ses habitudes, ses points de repos, ou à prévoir ses résolutions, eût échoué neuf cents fois sur mille. Il ne questionnait jamais, et, très faible pourtant, n'aimait pas qu'on le questionnât.

Les heures étaient dures pour les débutants. Elles n'ont pas changé. En outre Auguste Maquet était affligé d'une timidité qui le poussait à ne rien signer tant qu'il ne se sentirait pas assez sûr de lui. Et cependant il n'était pas dépourvu de moyens d'action,

il était rédacteur à *L'Entr'acte*, au *Vert-Vert*, au *Journal de Paris*, à d'autres journaux encore. Car il donnait beaucoup de copie. Il avait des amis, il avait du talent.

Pourtant cette vie partagée entre les lettres et l'Université ne pouvait se prolonger.

La fréquentation des jeunes écrivains, des poètes, des journaux, des théâtres devait l'amener à rompre avec l'Université ; et, enrôlé déjà dans le bataillon de ceux que Philothée O'Neddy appelait *les brigands de la pensée*, Maquet choisit résolument la carrière littéraire.

II

Comment Auguste Maquet entre en relations avec Alexandre Dumas

En 1838, Auguste Maquet remet à son ami Gérard de Nerval un drame en trois actes et en prose qu'il vient de terminer : *Un Soir de carnaval*.

Gérard lit la pièce, la trouve intéressante, mais susceptible de retouches. C'est un travail. Qui pourrait s'en acquitter ? Gérard pense aussitôt à Dumas qui remaniait en ce moment même une pièce de Gérard de Nerval : *L'Alchimiste*. Ah ! si Dumas voulait ! Ce serait une bonne fortune pour Maquet qui aurait la facilité d'être joué. Ce serait un heureux début, le présage de plusieurs succès, la voie du théâtre ouverte ; Gérard se met aussitôt en campagne et rend compte de ses démarches à Maquet :

Mon cher ami.

Voici. Il y a un acte et demi de très bon, et un acte et demi à refaire. Dumas n'en a pas le temps, à cause de *L'Alchimiste* qu'il lui faut finir d'ici à quinze jours. Quant à moi, j'ai trouvé un moyen de faire le dénouement sans aucune espèce de *mort*, car là était la pierre d'achoppement, ton dénouement était trop noir et trop lourd pour une action de trois actes, plus spirituellement que fortement conduite. D'un autre côté, refaisant la chose moi-même, je n'étais pas assez solidement posé vis-à-vis du théâtre pour la faire passer sans encombre. Alors nous avons pensé à te mettre en collaboration avec Lockroy, *qui a une promesse* pour trois actes et qui, étant malade, aimera autant ne pas les faire seul. Nous sommes allés voir ledit Lockroy hier au soir. Il est encore au lit, mais il croit pouvoir travailler dans deux jours. Il paraît fort bien disposé, mais nous n'avons pas voulu lui lire ou lui laisser le manuscrit dans l'état où il est. Il faudrait donc *le* ou *le faire* copier d'ici à deux jours, et, de cette façon, tu peux être sûr d'arriver enfin au théâtre, car si l'on refusait la pièce à la Renaissance, Lockroy la ferait jouer au Vaudeville ou au Gymnase. Je te conseille d'accepter cet arrangement. Nécessairement Lockroy se nommera avec toi ou avec le pseudonyme

que tu choisiras, si, comme tu me le disais, tu ne veux pas donner ton nom. Mais tu sais ce que c'est qu'un début, j'ai été forcé d'accepter bien pis encore, puisque je n'ai été nommé d'aucune façon. Tu auras moitié de la recette et tu seras fort bien placé pour l'avenir vis-à-vis des directeurs.

À présent, je voudrais que tu reprisses le manuscrit, pour faire cette copie, demain à *L'Entr'acte*, où je le laisserais le matin de bonne heure. Donne, si tu veux, une partie à copier pour aller plus vite. Mais ne te donne pas la peine de changer, car je pense que tu n'auras rien à faire après cela ; ton collaborateur devra se charger de tout. Remets le manuscrit terminé chez Dumas, rue de Rivoli, n° 22, qui ira tout de suite le porter à Lockroy, et écris-moi, si tu veux, rue Caumartin, hôtel Caumartin. La chose faite ainsi, je crois que tout ira très bien.

Ton ami dévoué,
GÉRARD.

Ce 23 novembre [1838].

Maquet n'eut qu'une demi-satisfaction. Quoi ! il ne signerait pas seul sa première pièce ! Gérard comprit le désappointement de son ami. Il n'était pas homme à se décourager ni à ménager ses relations dans un but personnel. Il s'agit d'un camarade, d'un ami ; emporté par son affection, cultivant l'oubli de soi-même, il n'a qu'une pensée, aussi noble que désintéressée, c'est que son ami puisse avant tout faire représenter sa pièce ; et c'est Dumas qui redevient son objectif. Mais, cruel embarras ! n'a-t-il pas dû subir la condition de ne pas signer pour se faire jouer ? n'a-t-il pas imposé à Dumas un travail dont il va le détourner momentanément pour servir les intérêts de Maquet ? Qu'importe ! Il est résolu à tout entreprendre, à tout sacrifier pour servir son ami. Beau dévouement ! Bel élan qui le conduit chez Dumas. Il raconte à Maquet le résultat de son ambassade :

Ce jeudi, novembre 1838.

Mon cher ami,

Bonne nouvelle. J'ai vu que la collaboration de Lockroy et le partage du *nom* te contraient un peu. J'ai tourmenté Dumas pour qu'il fit la chose lui-même. De sorte que tu seras nommé seul. Il va s'y mettre entre

deux actes de *L'Alchimiste*.

Il faudrait que tu pusses apporter tout ce qu'il y a déjà de copié demain vendredi, avant deux heures, au bureau du *Messenger*, rue Coq-Héron, 8. Si je n'y suis pas, tu le laisseras *sous mon nom* aux garçons et au caissier. Ne néglige rien, c'est très important.

Tout à toi,
GÉRARD.

Ce 7 décembre 1838.

Mon cher ami,

Je n'ai pas voulu t'écrire sans être sûr de tout. Dumas a récrit la pièce entièrement ; sur tes idées toutefois ; tu seras nommé. La pièce est reçue et plaît à tout le monde et va être jouée. Voilà.

Adieu,
GÉRARD.

Je te donnerai rendez-vous demain pour te présenter à Dumas.

Sa pièce reçue ! être présenté à Dumas ! Quelle joie ! Qui de nous n'a ressenti une émotion violente lorsqu'à l'âge de vingt-cinq ans (c'était l'âge de Maquet) nous étions reçus par quelque personnage célèbre. Ici, c'était plus qu'une présentation, c'était une collaboration ; peut-être d'un jour, peut-être d'une pièce seule, qui sait ? C'était une entrée en relations qui pouvait être précieuse, c'était l'accès au théâtre, c'était le pied à l'étrier, c'était la confiance dans l'avenir, c'était peut-être plus tard la célébrité !

Gérard de Nerval venait de rendre à Maquet le plus signalé des services.

Un Soir de carnaval fut joué en effet au théâtre de la Renaissance, sous le titre de *Bathilde*, pour les débuts d'une jeune actrice, M^{lle} Ida Ferrier, plus tard M^{me} Alexandre Dumas.

III

Comment le premier roman de Maquet devint le septième roman de Dumas

Après avoir ressenti cette première griserie du jeune homme qui a une pièce représentée, qui a recueilli les applaudissements du public, les éloges et même les critiques de la presse, Maquet, encouragé par un heureux essai, ne perd pas son temps et, rempli d'une belle vaillance, il entreprend un roman historique qui eut deux titres : *Le Bonhomme Buvat* et *La Conspiration de Cellamare*.

Cellamare, ambassadeur d'Espagne en France en 1715, rêvant de faire donner la régence à Philippe V, avait confié la traduction de ses documents à un employé de la bibliothèque, nommé Buvat, qui dénonça le complot.

Si je donne ce détail, c'est pour montrer qu'Auguste Maquet était attiré, dès sa jeunesse, par le roman historique, qui devait être la source des grands succès futurs.

Maquet était un chercheur passionné de documents historiques, il sentait tout le parti qu'on pouvait en tirer pour le roman comme pour le théâtre ; et le premier roman explique quelle fut l'orientation de sa carrière littéraire et quelles larges perspectives s'ouvraient devant lui. Il avait donc fait un volume et l'avait montré à quelques amis, qui ne lui ménagèrent pas les compliments ; fort de cette approbation, il pouvait le soumettre à un juge expérimenté, à Alexandre Dumas, qui fut enthousiasmé.

Alexandre Dumas avait, en 1840, publié six romans : *Le Capitaine Paul* (1838), *Acté* (1839), *Aventures de John Davy* (1840), *Le Capitaine Pamphile* (1840), *Maître Adam le Calabrais* (1840), *Othon l'Archer* (1840). C'était surtout l'auteur dramatique qui avait conquis la célébrité avec *Henri III et sa cour* et *Antony*. Le romancier n'acquiesça la popularité, et une

popularité universelle, que lors de la publication des *Trois Mousquetaires*.

Le Bonhomme Buvat ou *La Conspiration de Cellamare* devint *Le Chevalier d'Harmental*.

Maquet reçut de Dumas 1200 francs pour l'idée, et le roman parut dans *le Siècle*, sous la signature de Dumas.

Je trouve cette note dans les papiers de Maquet :

Le Chevalier d'Harmental, que j'ai seul conçu et écrit en un fort volume et qui s'appelait *Le Bonhomme Buvat*. Dumas me supplia de le lui céder pour en faire un rôle pour Bouffé, alors au Gymnase ; puis il l'emporta à Florence, où il en fit quatre volumes, deux de trop. MM. Thomas et La Tour-Saint-Ybars le savent bien, ayant connu et loué mon *Bonhomme Buvat*.

Ceci se passait en 1840.

Auguste Maquet, qui aurait pu se signaler à l'attention publique par ce volume, débutait par l'anonymat.

Le Bonhomme Buvat, sous le titre du *Chevalier d'Harmental*, remportait un grand succès, dont Maquet pouvait être justement fier, quoiqu'il n'en eût pas le profit.

Mais quoi ! Dumas l'avait distingué, deviné ; il lui avait fait l'honneur de s'approprier une de ses idées. N'était-ce pas là un hommage rendu, une consécration ? n'étaient-ce pas là de vastes espoirs ouverts sur de plus larges horizons ? n'était-ce pas un titre enviable de se dire et d'être le collaborateur du plus grand romancier du siècle ? Quelle belle carrière et quelles brillantes échappées sur l'avenir ! Il ne pouvait douter du sort que la destinée lui réservait. Mais devait-il tenter l'épreuve désormais avec ses propres forces ? Ses amis, qui avaient confiance dans son talent et son avenir, l'y auraient volontiers exhorté ; lui, toujours timide, hésitait ; Dumas, toujours décidé, connaissant le parti qu'on pouvait tirer de bons collaborateurs, ne devait pas perdre l'occasion de s'associer un écrivain dont il venait d'apprécier la valeur. Et avec son flair si souvent avisé, sa charmante bonhomie,

sa cordialité expansive, son éloquence d'une rondeur exubérante, il appelait et enchaînait tout naturellement les concours. Et avec quel art, quel généreux abandon, quelle joyeuse camaraderie il savait les utiliser, je ne veux pas dire un autre mot qui dépasserait ma pensée. Si, dans le cours de ce récit, on rencontre des défaillances, des petitesse, des injustices, le lecteur s'apercevra à quels mobiles il devra les attribuer. Il se gardera de se montrer trop sévère, car Dumas était essentiellement bon. Il aurait même volontiers donné ce qu'il n'avait pas, quitte à s'endetter, confiant dans son labeur qui était considérable et disposant d'un capital qu'il détenait dans son cerveau, et dont il mangeait à l'avance les revenus. Car il a toujours été prodigue, le père prodigue ; harcelé par ses créanciers, la question d'argent, qui le torturait à tous les instants, l'a poussé jusqu'à méconnaître le sentiment de la justice et à vouloir s'approprier, non dans un but de gloire, mais par nécessité, un bien qui n'appartenait pas à lui seul.

Le premier ouvrage de Maquet, *Le Bonhomme Buvat*, avait été pour Dumas un trait de lumière.

Le roman historique était une véritable mine d'or ; il fallait l'exploiter avec le collaborateur, l'ami qui avait l'art de dénicher les vieux documents. Car il ne s'était pas écoulé quelques semaines sans que Dumas, avec sa familiarité habituelle, ne traitât Maquet comme une vieille connaissance.

Je lis, en effet, dans une lettre adressée à son *cher Maquet*, le 13 août 1840, une invitation à venir le retrouver à Florence :

Je voudrais fort que vous eussiez un millier de francs à dépenser à Florence. Vous pourriez, moyennant cette bagatelle, faire le voyage et y rester cinq mois. Vous vous y rattraperiez bien, car nous ferions notre pièce du Gymnase¹.

Cette bagatelle ! mille francs ! Dumas en parlait à son aise. Pour le pauvre Maquet, dont nous avons vu les comptes, c'était alors une fortune.

1. Le *Chevalier d'Harmental*.

Dans ces petits comptes au jour le jour, la chandelle tenait plus de place que la nourriture.

C'est le calvaire des débutants.

IV

Le roman le plus célèbre de l'époque

En 1844, il se produisit un grand événement. On en parlait partout et dans tous les mondes. Des annonces s'étaient dans toutes les librairies. C'était l'apparition des *Trois Mousquetaires* ; un roman ! Mais quel roman ! Il passionnait la foule. Les années n'avaient pas affaibli sa vogue et on lui prédisait une longévité qui dure toujours.

Les Trois Mousquetaires ornaient toutes les bibliothèques. Ils étaient toujours défraîchis parce qu'ils étaient trop feuilletés. Je me rappelle à ce propos une visite que je fis à Meilhac qui souffrait atrocement de rhumatismes : « Ah ! mon ami, me dit-il, j'ai un médecin qui vient tous les jours, qui me donne consciencieusement des drogues dont il n'épuise pas les variétés. Je les prends. Résultat nul. Un beau jour, je me levai, j'allai à ma bibliothèque. Je saisis un volume, je le lui présentai et je lui dis : « Tenez, voilà le seul remède qui me soulage mieux que tous vos médicaments. Je lis cinquante pages, cent pages... j'oublie mon mal. – C'étaient *Les Trois Mousquetaires*. Avouez que c'est une consultation moins coûteuse... et plus efficace. »

Je l'ai lu ce roman, dans ma jeunesse, je l'ai relu quarante ans après, quoi qu'il me fût resté gravé dans l'esprit ; mais j'étais guidé par un sentiment de curiosité ; je voulais savoir si mes impressions, si vives autrefois, n'auraient pas été altérées par le temps, si elles ne s'étaient pas affaiblies avec la réflexion et avec l'âge. J'avais emporté mes *Mousquetaires* pendant des vacances au bord du lac de Genève, et je passai deux ou trois journées à les relire avec la même intensité d'intérêt, avec le même agrément, la même allégresse, sinon avec la même ingénuité, sans pouvoir me détacher des aventures de ces héros ; et j'admirais cette verve, cette fertilité d'invention, cette variété d'intrigues. Je ne con-

naissais pas alors la genèse de ce roman, car ce roman a une histoire que je veux conter aux lecteurs à l'aide de documents irréfutables.

Après avoir eu la bonne fortune que son *Bonhomme Buvat* fût adopté par Dumas, Maquet, tout fier de cette première victoire, avait voulu poursuivre ses avantages ; il écrivit, en 1841, *Sylvandire*. Il était tout naturel qu'il s'adressât à Dumas, qui lui avait fait un si bon accueil ; il lui remit son nouvel ouvrage, et Dumas, toujours généreux, accepta cette paternité nouvelle et inscrivit son nom seul sur la couverture. Maquet n'en prit pas ombrage. C'était pour lui une sorte d'entraînement, une occasion favorable de poursuivre ses relations avec Dumas et de les rendre ainsi plus étroites.

Après tout, il avait jusqu'alors travaillé seul, il n'y avait donc pas, à proprement parler, de collaboration ; il se bornait à apporter sa copie à Dumas, qui la manipulait à son gré, sans entente, sans échange d'idées ; Maquet se serait bien gardé d'intervenir, tant il avait de respect et d'admiration pour le maître, tant il était heureux de voir que chacune de ses œuvres était favorablement accueillie. N'était-ce pas pour lui une sorte de brevet de capacité qui pouvait lui créer des droits pour l'avenir ? Aussi quel stimulant pour lui, quelle exhortation à la persévérance ! Quel âpre désir de découvrir quelque sujet nouveau ! Quelle jouissance d'exercer son industrie de chercheur ! et surtout quelle heureuse bonne fortune s'il pouvait, toujours sans consulter Dumas, apporter quelque œuvre nouvelle ! Mais une œuvre plus considérable, plus retentissante. Il avait déniché les *Mémoires de M. d'Artagnan*, à peu près inconnus à cette époque.

La bonne aubaine ! Il se passionne aussitôt pour le sujet, pour son héros, pour ses héros. Notons incidemment que l'un d'eux, Porthos, est campé d'après le portrait de l'aïeul de Maquet. On a dit souvent que Porthos c'était Alexandre Dumas ; non, c'était l'aïeul de Maquet ; la force herculéenne, la carrure, la bonhomie sont peintes d'après les récits que Maquet, tout jeune, a recueillis

de ses parents.

Maquet, plein d'ardeur, écrit sans répit ; les feuilles s'accu-
mulent, il est déjà en possession de plusieurs volumes, et il va
porter son trophée à Dumas.

Dans une lettre qu'il adresse à Paul Lacroix, je lis ce passage
qui précise la date de la collaboration véritable avec Dumas :
« Nous avons fait ensemble *Les Trois Mousquetaires*, dont les
premiers volumes furent écrits par moi, sans plan arrêté entre
nous, d'après le premier volume des *Mémoires de d'Artagnan*. »

Dumas est en possession d'un grand roman de cape et d'épée ;
il l'adopte d'enthousiasme, comme il a adopté *Le Bonhomme
Buvat* et *Sylvandire*.

Maquet possède admirablement son sujet. Il déclare expressé-
ment, dans ses notes, avoir fait les premiers volumes. Dans une
liste de ses manuscrits, on lit ces lignes :

Manuscrit de la fin des *Mousquetaires*, mon premier travail – à moi
seul.

Or nous avons fait la comparaison de ce premier travail avec
le texte imprimé ; il en résulte qu'à part quelques phrases
modifiées ou interverties et quelques courts développements, le
texte imprimé est conforme au manuscrit de Maquet.

Nous donnons un des plus curieux chapitres des *Mousque-
taires*. Le lecteur pourra lui-même faire la comparaison entre le
texte imprimé et le texte de Maquet, que nous mettons en ita-
liques :

L'EXÉCUTION

Il était minuit à peu près ; la
lune, échancrée par la décroissan-
ce et ensanglantée par les derniè-
res traces de l'orage, se levait
derrière la petite ville d'Armen-
tières, qui découpait sur sa lueur

L'EXÉCUTION

*Un bois épais bordait la route
jusqu'à la rivière et s'étendait en
talus sur la rive extérieure.*

*On voyait la masse noire des
arbres se profiler sur un ciel ora-
geux envahi par de gros nuages*

blafarde la silhouette sombre de ses maisons et le squelette de son haut clocher découpé à jour. En face, la Lys roulait ses eaux pareilles à une rivière d'étain fondu ; tandis que sur l'autre rive on voyait la masse noire des arbres se profiler sur un ciel orange envahi par de gros nuages cuivrés qui faisaient une espèce de crépuscule au milieu de la nuit. À gauche s'élevait un vieux moulin abandonné, aux ailes immobiles, dans les ruines duquel une chouette faisait entendre un cri aigu, périodique et monotone. Çà et là, dans la plaine, à droite et à gauche du chemin que suivait le lugubre cortège, apparaissaient quelques arbres bas et trapus, qui semblaient des nains difformes accroupis pour guetter les hommes à cette heure sinistre.

De temps en temps un large éclair couvrait l'horizon dans toute sa largeur, serpentait au-dessus de la masse noire des arbres et venait comme un effrayant cimeterre couper le ciel et l'eau en deux parties. Pas un souffle de vent ne glissait dans l'atmosphère alourdie. Un silence de mort écrasait toute la nature, le sol était humide et glissant de la pluie qui venait de tomber, et les herbes ranimées jetaient leur parfum avec plus d'énergie.

cuivrés qui faisaient une espèce de crépuscule au milieu de la nuit.

Les eaux roulaient lentement, reflétant cette lueur blafarde qui tombait du ciel.

La rive ultérieure s'étendait immensément à l'horizon, avec lequel elle allait se confondre, assombrissant à mesure sa pente insensible ; çà et là, de loin, apparaissaient quelques arbres bas et trapus, nains difformes, qui semblaient accroupis dans la plaine pour guetter les hommes à cette heure sinistre.

De temps à autre, un large éclair ouvrait le nuage dans toute sa longueur et coupait comme un effrayant cimeterre le ciel et l'eau en deux parts.

Pas un souffle de vent ; un silence de mort écrasait toute la nature. Le sol était glissant d'une pluie récente, et les herbes ranimées jetaient leurs parfums avec plus d'énergie.

Deux valets entraînaient milady, qu'ils tenaient chacun par un bras ; le bourreau marchait par derrière, et lord de Winter, d'Artagnan, Porthos et Aramis marchaient derrière le bourreau.

Planchet et Bazin venaient les derniers.

Les deux valets conduisaient milady du côté de la rivière. Sa bouche était muette ; mais ses yeux parlaient avec leur inexprimable éloquence, suppliant tour à tour chacun de ceux qu'elle regardait.

Comme elle se trouvait de quelque pas en avant, elle dit aux valets :

— Mille pistoles à chacun de vous si vous protégez ma fuite ; mais si vous me livrez à vos maîtres, j'ai ici près des vengeurs qui vous feront payer cher ma mort.

Grimaud hésitait. Mousqueton tremblait de tous ses membres.

Athos, qui avait entendu la voix de milady, s'approcha vivement ; lord de Winter en fit autant.

— Renvoyez ces valets, dit-il, elle leur a parlé, ils ne sont plus sûrs.

On appela Planchet et Bazin, qui prirent la place de Grimaud et de Mousqueton.

Arrivés au bord de l'eau, le bourreau s'approcha de milady et

Milady, entraînée par deux valets, fut amenée au bord de la rivière. Sa bouche était muette, mais ses yeux parlaient avec une inexprimable éloquence. Elle suppliait tour à tour chacun de ceux qu'elle regardait.

Elle dit, en chemin, aux valets :

— J'ai cinq cents pistoles à vous donner si vous protégez ma fuite, mais si vous me livrez à vos maîtres, j'ai ici même des vengeurs, vous serez tous mis à mort.

Grimaud hésitait, Mousqueton tremblait de tous ses membres.

Athos, qui avait entendu parler, s'approcha ; lord Winter en fit autant.

— Renvoyez ces valets, dit-il, elle leur a parlé, ils ne sont plus sûrs.

Arrivés à un bateau sur le bord, les quatre juges firent un

lui lia les pieds et les mains.

Alors elle rompit le silence pour s'écrier :

— Vous êtes des lâches, vous êtes des misérables assassins, vous vous mettez à dix pour égorger une femme ; prenez garde, si je ne suis point secourue, je serai vengée.

— Vous n'êtes pas une femme, dit froidement Athos, vous n'appartenez pas à l'espèce humaine, vous êtes un démon échappé de l'enfer et que nous allons y faire rentrer.

— Ah ! messieurs les hommes vertueux ! dit milady, faites attention que celui qui touchera un cheveu de ma tête est à son tour un assassin.

— Le bourreau peut tuer, sans être pour cela un assassin, madame, dit l'homme au manteau rouge en frappant sur sa large épée ; c'est le dernier juge, voilà tout : *Nachrichter*, comme disent nos voisins les Allemands.

Et, comme il la liait en disant ces paroles, milady poussa deux ou trois cris sauvages, qui firent un effet sombre et étrange en s'envolant dans la nuit et en se perdant dans les profondeurs du bois.

— Mais si je suis coupable, si j'ai commis les crimes dont vous m'accusez, hurlait milady,

signe au bourreau, qui lia les mains et les pieds de milady.

Alors elle s'écria :

— *Vous êtes des lâches, vous êtes de misérables assassins, je suis une femme victime de vos peurs et de vos calomnies. Prenez garde ! je serai secourue et vengée !*

— *Vous n'êtes pas une femme, dit Athos froidement, vous êtes un monstre, vous n'êtes pas de la race humaine. Toute votre vie est un tissu de crimes et d'horreurs. Nous n'avons pas peur de vous, et nous l'avons prouvé, les uns exposés au fer, aux poisons de vos assassins, les autres persécutés par vos amis, dont vous étiez l'instrument funeste. Regardez-vous à cette heure suprême, toutes les mauvaises passions, l'amour de la débauche mêlé à l'amour du sang, l'avarice, l'impunité, la (1) sont écrites sur votre front et en déshonorent la beauté. Je vous ai déjà épargnée moi, madame, et ce n'est pas moi qui vous condamne et qui vous tue aujourd'hui, c'est votre frère, votre amant, votre mari, dont les ombres planent en ce moment au-dessus de votre tête et répandent l'horreur sur votre visage. Ils vous crient : « À mort ! » Allez, madame, rendez votre âme, de peur qu'elle ne souille davan-*

conduisez-moi devant un tribunal ; vous n'êtes pas des juges, vous, pour me condamner.

— Je vous avais proposé Tyburn, dit lord de Winter, pourquoi n'avez-vous pas voulu ?

— Parce que je ne veux pas mourir ! s'écria milady en se débattant, parce que je suis trop jeune pour mourir !

— La femme que vous avez empoisonnée à Béthune était plus jeune encore que vous, madame, et cependant elle est morte, dit d'Artagnan.

— J'entrerai dans un cloître, je me ferai religieuse, dit milady.

— Vous étiez dans un cloître, dit le bourreau, et vous en êtes sortie pour perdre mon frère.

Milady poussa un cri d'effroi, et tomba sur ses genoux.

Le bourreau la souleva sous les bras, et voulut l'emporter vers le bateau.

— Oh ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, mon Dieu ! allez-vous donc me noyer !

Ces cris avaient quelque chose de si déchirant que d'Artagnan, qui d'abord était le plus acharné à la poursuite de milady, se laissa aller sur une souche, et pencha la tête, se bouchant les oreilles avec les paumes de ses mains ; et cependant, malgré cela, il l'entendait encore menacer et crier.

tage, et tâchez de fléchir Dieu, les hommes ne peuvent plus rien pour vous.

— *Mais qui donc oserait toucher un cheveu de ma tête ? Vous, les hommes vertueux ! c'est un crime aussi !*

— *Le bourreau n'est pas un criminel, madame, répondit l'homme au manteau rouge en frappant sur son large couteau.*

— *Ceux-là sont-ils des juges ! hurla milady, et elle poussa des cris qui firent un bruit étrange dans la profondeur des bois et de la nuit.*

— *Nous sommes des gens qui se vengent, répondit d'Artagnan.*

— *J'aime mieux que vous me conduisiez devant un tribunal, en prison...*

— *Le Cardinal vous sauverait, n'est-ce pas ? dit lord Winter. Je vous ai proposé Tyburn à Portsmouth, pourquoi n'avez-vous pas accepté ?*

— *Je ne veux pas mourir ! je ne veux pas mourir !*

— *Vous mourrez cependant, dit Athos.*

— *Je vous jure que j'entrerai dans un cloître, je vous jure...*

— *Vous n'avez jamais tenu vos serments...*

— *Vous lui pardonneriez, s'écria le bourreau, que moi, je la tuerais sous vos yeux... elle a*

D'Artagnan était le plus jeune de tous ces hommes, le cœur lui manqua.

— Oh ! je ne puis voir cet affreux spectacle ! je ne puis consentir à ce que cette femme meure ainsi !

Milady avait entendu ces quelques mots, et elle s'était reprise à une lueur d'espérance.

— D'Artagnan ! d'Artagnan ! cria-t-elle, souviens-toi que je t'ai aimé !

Le jeune homme se leva et fit un pas vers elle.

Mais Athos se leva, tira son épée, se mit sur son chemin.

— Si vous faites un pas de plus, d'Artagnan, dit-il, nous croiserons le fer ensemble.

D'Artagnan tomba à genoux et pria.

— Allons, continua Athos, bourreau, fais ton devoir.

— Volontiers, Monseigneur, dit le bourreau, car aussi vrai que je suis bon catholique, je crois fermement être juste en accomplissant ma fonction sur cette femme.

— C'est bien.

Athos fit un pas vers milady.

— Je vous pardonne, dit-il, le mal que vous m'avez fait ; je vous pardonne mon avenir brisé, mon honneur perdu, mon amour souillé et mon salut à jamais com-

poussé mon frère au crime, et à la mort.

Milady poussa un cri d'effroi et tomba sur les genoux.

Artagnan, assis sur une souche, pleurait.

— *Je ne puis voir cet affreux spectacle, dit-il, je ne puis consentir à ce que cette femme meure ainsi.*

— *Artagnan ! s'écria Porthos, dussé-je croiser le fer contre vous, elle mourra ! Pas de faiblesse ! je croirais que vous êtes un lâche, ami !*

Vengons la malheureuse femme qui s'est sacrifiée pour vous.

Artagnan ne répondit rien. Milady, qui avait ressaisi évidemment cette lueur d'espérance, appela d'une voix entrecoupée :

— *Artagnan ! Artagnan ! je t'ai aimé !...*

D'Artagnan se mit à genoux et pria.

— *Allons ! dit Athos, bourreau, fais ton devoir ! tu as souvent servi la vengeance des hommes, aujourd'hui tu es ministre de la justice de Dieu.*

— *Aussi vrai que je suis bon catholique, messeigneurs, dit celui-ci, je crois fermement être juste en accomplissant ma fonction sur cette femme.*

— *Je vous pardonne le mal que vous m'avez fait, dit Athos à*

promis par le désespoir où vous m'avez jeté. Mourez en paix.

Lord de Winter s'avança à son tour.

— Je vous pardonne, dit-il, l'empoisonnement de mon frère, l'assassinat de Sa Grâce Lord Buckingham ; je vous pardonne la mort du pauvre Felton, je vous pardonne vos tentatives sur ma personne. Mourez en paix.

— Et moi, dit d'Artagnan, pardonnez-moi, madame, d'avoir, par une fourberie indigne d'un gentilhomme, provoqué votre colère ; et, en échange, je vous pardonne le meurtre de ma pauvre amie et vos vengeances cruelles pour moi, je vous pardonne et je pleure sur vous. Mourez en paix.

— *I am lost !* murmura en anglais milady, *I must die.*

Alors elle se releva d'elle-même, jeta autour d'elle un de ces regards clairs qui semblaient jaillir d'un œil de flamme.

Elle ne vit rien.

Elle écouta, elle n'entendit rien.

Elle n'avait autour d'elle que des ennemis.

— Où vais-je mourir ? dit-elle.

— Sur l'autre rive, répondit le bourreau.

Alors il la fit entrer dans la barque, et, comme il allait y met-

milady, mon avenir brisé, mon seul amour souillé, mon honneur perdu et mon salut compromis par le désespoir où vous m'avez jeté.

— *Je vous pardonne, dit lord Winter, l'assassinat de mon frère, l'assassinat de Sa Grâce lord Buckingham, du pauvre Felton, vos tentatives sur ma personne, je vous les pardonne, ma sœur, devant Dieu.*

— *Et moi, dit Artagnan, je vous demande pardon d'avoir, par une fourberie indigne d'un gentilhomme, provoqué votre colère ; mais je vous pardonne le meurtre de ma pauvre amie et vos vengeances cruelles sur moi ! Je vous pardonne et je pleure sur vous !*

— *Je suis perdue !* murmura milady en anglais, *je suis morte !*

Dès ce moment elle se releva, regarda encore une fois autour d'elle avec un de ces regards clairs qui semblent partir d'un œil de flamme ; elle écouta, et n'entendit rien.

— *Ma mort sera vengée, dit-elle. Où vais-je mourir ?*

— *Sur l'autre rive, madame, et nous allons prier pour vous.*

Tous se mirent à genoux.

Le bourreau fit entrer milady

tre le pied, Athos lui remit une somme d'argent.

— Tenez, dit-il, voici le prix de l'exécution ; que l'on voie bien que nous agissons en juges.

— C'est bien, dit le bourreau ; et que maintenant, à son tour, cette femme sache que je n'accomplis pas mon métier, mais mon devoir, mais mon devoir.

Et il jeta l'argent dans la rivière.

Le bateau s'éloigna vers la rive gauche de la Lys, emportant la coupable et l'exécuteur ; tous les autres demeurèrent sur la rive droite, où ils étaient tombés à genoux.

Le bateau glissait lentement le long de la corde du bac, sous le reflet d'un nuage pâle qui surplombait l'eau en ce moment.

On le vit aborder sur l'autre rive ; les personnages se dessinaient en noir sur l'horizon rougeâtre.

Milady, pendant le trajet, était parvenue à détacher la corde qui liait ses pieds ; en arrivant sur le rivage, elle sauta légèrement à terre et prit la fuite.

Mais le sol était humide ; en arrivant au haut du talus, elle glissa et tomba sur ses genoux.

Une idée superstitieuse la frappa sans doute ; elle comprit que le ciel lui refusait son secours

dans la barque et Athos lui remit une somme d'argent en lui disant :

— Qu'on voie que nous agissons en juges.

— Que cette femme sache bien que je n'accomplis pas mon métier, mais mon devoir, dit le bourreau ; et il jeta l'argent dans la rivière.

Le bateau s'éloigna lentement sous les reflets d'un nuage pâle qui surplombait l'eau en ce moment.

On le vit aborder à l'autre rive. Les personnages se découpaient en noir sur l'horizon rougeâtre.

Milady pendant le trajet avait détaché les cordes de ses pieds. Elle sauta légèrement à terre et prit la fuite.

Mais le sol était humide, elle glissa sur des joncs et tomba.

Une idée superstitieuse la frappa sans doute, elle comprit que le ciel lui refusait son se-

et resta dans l'attitude où elle se trouvait, la tête inclinée et les mains jointes.

Alors on vit, de l'autre rive, le bourreau lever lentement ses deux bras, un rayon de la lune se refléta sur la lame de sa large épée, les deux bras retombèrent ; on entendit le sifflement du cimenterre et le cri de la victime, puis une masse tronquée s'affaissa sous le coup.

Alors le bourreau détacha son manteau rouge, l'étendit à terre, y coucha le corps, y jeta la tête, le noua par les quatre coins, le recharga sur son épaule et remonta dans le bateau.

Arrivé au milieu de la Lys, il arrêta la barque, et suspendant son fardeau au-dessus de la rivière :

— Laissez passer la justice de Dieu ! s'écria-t-il à haute voix.

Et il laissa tomber le cadavre au plus profond de l'eau, qui se referma sur lui.

cours, et resta dans l'attitude d'une suppliante, la tête inclinée et les mains jointes.

On vit alors, spectacle horrible, le bourreau lever lentement ses deux bras qui retombèrent, et une masse tronquée s'affaissa sous le coup. On avait entendu le sifflement du cimenterre et le gémissement de la victime.

Puis l'homme s'enveloppa de son manteau, poussa le corps dans la rivière et disparut dans les ténèbres.

Les mousquetaires en se relevant cherchèrent des yeux lord Winter et Artagnan. Le premier s'était enfui, on ne le revit plus.

(1) Le mot est resté en blanc sur le manuscrit.

Nous aurions pu poursuivre cette comparaison entre le texte écrit et le texte imprimé pour les autres chapitres. Mais nous n'avons pas voulu fatiguer le lecteur. Les documents comparatifs qui ont été établis par M^{me} Daubray, ma secrétaire, avec le soin scrupuleux et cette fidèle exactitude qu'elle apporte dans son travail, seront déposés, selon la volonté de M^{me} L. Roiffé, à la Bibliothèque nationale, et pourront être consultés par les chercheurs et les curieux. On pourra ainsi vérifier leur incontestable

authenticité. Mais cette authenticité même entraîne avec elle cette révélation : Maquet a conçu et écrit *Les Trois Mousquetaires*.

Oh ! ayons l'indulgence et la générosité de Maquet : n'enlevons pas à Dumas ce qui lui appartient. Il eut sa part active de collaboration, il modifia l'ordonnance de quelques chapitres, il ajouta quelques développements, mais c'est bien Maquet qui conçut et conduisit le roman.

Maquet avait remis son travail à Dumas.

On causa. Un sujet si beau, si vaste, devait nécessairement inspirer à Dumas quelques nouveaux épisodes. Mais le plan et l'intrigue étaient si bien ordonnés, les feuillets étaient si nombreux que l'opération de révision était relativement facile. Ce n'était plus qu'une mise au point.

Alors commença la série des courts billets écrits par Dumas à Maquet ; nous donnerons ici ceux qui concernent *Les Trois Mousquetaires* :

De la copie le plus vite possible, quand ce ne serait qu'une dizaine de pages, et surtout le premier volume de d'Artagnan.

Je vous préviens que j'aurai besoin de la suite pour le 10. Envoyez-moi le plus tôt possible le volume de d'Artagnan.

N'oubliez pas de vous procurer le volume de l'histoire de Louis XIII qui traite du procès de Chalais et les pièces y relatives. Apportez-moi en même temps ce que vous avez de travail préparé pour Athos.

C'est curieux, je vous avais écrit ce matin pour que vous introduisiez le bourreau dans la scène, puis j'ai jeté la lettre au feu en pensant que je l'introduirais moi-même.

Or le premier mot que je lis me prouve que nous nous sommes rencontrés.

À vous, et piochez, car je suis sans besogne depuis deux heures.
Que j'en aie pour onze heures du soir.

Nous avons dans votre prochain chapitre à apprendre par Aramis, qui a promis à d'Artagnan de s'en informer, dans quel couvent est M^{me} Bonacieux, ce qu'elle fait dans ce couvent et de quelle protection la reine l'entoure.

Au bas de ce dernier billet on lit l'annotation suivante :

Donc, à Maquet de développer dans *son* chapitre cette idée arrêtée d'avance entre les deux auteurs.

Cette note, comme bien d'autres que nous lirons plus loin, a été écrite par Maquet lui-même à l'époque du procès. Il confia à ses avocats et annota pour eux les billets destinés à défendre le rôle joué par lui dans cette collaboration et contesté par ses adversaires.

Le succès fut étourdissant ; on attendait avec impatience la publication de chaque feuilleton dans le *Siècle*, et quand les volumes parurent chez Baudry, les éditions se succédèrent sans interruption, tant elles étaient rapidement enlevées par la foule. Maquet assista à ce triomphe en spectateur. Il eut une consolation, sinon profitable, du moins réconfortante : il entendit, il lut le récit des louanges délirantes adressées à Dumas. Il avait probablement l'âme d'un philosophe, il jouissait d'un succès dont un autre avait le bénéfice. Il eut encore une récompense : un volume, un volume de prix, le plus précieux assurément de sa bibliothèque, le tome I^{er} de l'édition originale des *Trois Mousquetaires*, revêtu de cette dédicace :

Cui pars magna fuit

Maquet

LES TROIS

MOUSQUETAIRES.

Elle est annotée ainsi en regard par Maquet :

*1^{er} vol. des Mousquetaires, que
M. de La Harpe a donné en 1844 avec la dédicace*

Cui pars magna fuit

*ce qui, dans le vocabulaire latin de La Harpe
signifie : à celui qui l'a fait paraître avec
grande gloire.*

Maquet à Auguste Maquet

Les légendes sont tenaces, aussi bien dans l'histoire, dans la politique, que dans les lettres : Dumas a eu beau décerner à Maquet la *pars magna*, la grande part, il aura beau, devant le comité de la Société des gens de lettres, proclamer Maquet son collaborateur pour *Les Trois Mousquetaires* et nombre d'autres romans célèbres, s'il n'y avait pas, sous les yeux du lecteur, le manuscrit d'Auguste Maquet et les lettres d'Alexandre Dumas, tous détails que le lecteur ignorait, mon père aurait eu raison en me disant : « Dumas a signé seul, Dumas est seul connu, Dumas sera toujours le seul et véritable auteur des *Trois Mousquetaires*. »

V

Comment travaillaient les deux collaborateurs

C'est à dater des *Trois Mousquetaires* que la collaboration devint effective. De quelle façon s'opérait cette collaboration à distance ?

Un travail à deux suppose des pertes de temps, des causeries ; d'autre part, une production aussi intensive en une dizaine d'années ne peut incomber à un seul écrivain, si fécond et si actif qu'il soit. Il y avait donc une méthode à adopter. Je ne parle pas du choix du sujet. Sur ce chapitre, Maquet était abondamment pourvu. Mais l'exécution entraîne des heurts, des hésitations, des tâtonnements. Il fallait donc causer ; pour ne pas soustraire un temps précieux au labeur, on avait supprimé les rendez-vous, sauf pour une circonstance exceptionnelle ; on avait pris le parti de déjeuner ou de dîner ensemble de temps en temps. Les grandes lignes étaient ainsi arrêtées ; l'action pouvait se dérouler sans effort et sans contrainte.

Si, en cours de route, il survenait une difficulté ou un oubli, ce qui était assez rare, Dumas envoyait un exprès, mais le plus souvent des billets. De cette façon, aucune interruption ; et si parfois il se produisait un accroc, on en était quitte, après avoir donné tout le jour au travail, pour lui consacrer encore la nuit.

Chacun travaillait dans sa cellule, ne voyant, ne recevant personne.

C'était, en général, Maquet qui prenait l'offensive ; déjà entraîné par son premier roman, *Le Chevalier d'Harmental*, puis par *Sylvandire*, et enfin par *Les Trois Mousquetaires*, il avait la science de construire les plans ; nous avons entre les mains les plans suivants, presque tous complets et conformes aux ouvrages publiés :

Joseph Balsamo, Le Bâtard de Mauléon, Le Chevalier de

Maison-Rouge, Le Vicomte de Bragelonne, Le Collier de la Reine, La Dame de Monsoreau, Les Quarante-Cinq, Ingénue, Ange Pitou, Catilina.

Nous avons aussi une grande partie du plan de *Monte-Cristo*, dont nous parlerons plus loin.

Maquet avait ainsi un solide canevas sur lequel il pouvait broder toutes les aventures. Il avait une grande facilité ; il multipliait les feuillets qu'il transmettait à Dumas.

Où Dumas envoyait des observations à Maquet ou il lui suggérait quelque idée ou quelque développement qui lui venait à l'esprit, ou bien encore il intercalait lui-même quelque épisode, en avertissant son collaborateur. Maquet semblait avoir pris sur lui une telle influence, à la suite du roman des *Trois Mousquetaires*, que Dumas se fiait à son jugement ; presque toujours Dumas le questionnait par lettre, lui demandait où il voulait le conduire, suivant avec docilité l'intrigue, sauf quand il trouvait une anecdote qui faisait rebondir l'action ; souvent alors il en demandait la rédaction à Maquet.

Nous avons un nombre considérable de billets de Dumas, car il n'avait pas le loisir d'écrire des lettres. Ces billets, annotés par Maquet, éclairent la physionomie de cette collaboration d'un jour complet. Nous en extrairons quelques lignes caractéristiques, sans nous attacher plus spécialement à telles ou telles œuvres, nous réservant de signaler plus tard certaines particularités pour chacune d'elles.

Bon et cher ami,

Si vous pouviez demain soir venir, afin que nous fassions une bonne botte de plan. Je pars probablement dimanche au soir. Si je pouvais vous laisser deux volumes et les trouver à mon retour.

Et Maquet inscrit cette note au crayon : *Comment se faisait le plan à deux.*

J'attends de la copie, donnez-en le plus que vous pourrez, je vais tâcher de rester trois jours à Saint-Germain et de travailler à mort.

Travaillez aussi, ne perdez pas un instant. Nous pourrions faire trois volumes ce mois-ci.

Nous n'allons plus ; un coup de collier, je vous prie.

Voilà deux jours que vous me laissez sans copie, et voilà par conséquent deux jours que vous faites de moi l'homme le plus malheureux de la terre.

Pouvez-vous me remettre votre manuscrit, afin que je ne perde pas la nuit ?

Quatre-vingts de vos pages donnent dix-sept des miennes. En un mois par conséquent, si vous voulez trois volumes.

Dites-moi à quelle heure je dois attendre tous les jours la copie, afin que je me règle là-dessus.

Maquet met cette note en tête : *Évaluation de ma copie.*

Je manque de copie. De une heure à deux heures aujourd'hui, j'attendrai un paquet. Vos 190 pages ne m'ont mené cette fois qu'à 70.

D'après ces deux derniers billets et la différence d'évaluation du nombre de pages, on pourrait conclure que Maquet, écrivant le premier le roman (ce qui est parfaitement exact), Dumas se bornait à condenser la copie de son collaborateur, ce qui serait contraire à ses habitudes ; il l'aurait plutôt développée. La vérité, c'est qu'Alexandre Dumas avait une écriture très fine, serrait les mots ; Maquet, au contraire, avait une écriture assez large, ses mots étaient espacés : d'où la différence d'évaluation du nombre de pages.

Voici trois lettres que je vous écris ; vous n'avez reçu que celle d'hier, à ce qu'il paraît.

Sur la première, il y avait *Bon !* avec un point. Sur la seconde *Excellent !* avec deux.

Je pensais que vous en aviez fait l'application à vos premiers chapitres, qui sont excellents, en effet.

La poste ne devrait bien perdre que les lettres qui contiennent des réclamations d'argent.

Maquet note :

Dumas content de ma copie.

Avec ce que vous m'envoyez, j'ai tout ce qu'il me faut. Croyez-vous que nous soyons aux deux tiers ? Je partirai le 14 ou le 15 pour Ham. Croyez-vous que d'ici là nous puissions avoir fini ?

Cette simple question posée par Dumas caractérise bien le rôle de Maquet, rôle de guide et d'inspirateur.

Je pourrais multiplier les citations. Je m'en tiens à cette dernière :

Trouvez-moi un sujet en un volume.

Il faut rendre cette justice à Dumas, c'est qu'il avait une belle franchise. Toute sa correspondance – et nous aurons l'occasion de nous en convaincre plus loin – est un hommage vraiment fraternel rendu à son collaborateur. Il le dit nettement : il ne peut travailler que quand il a la copie de Maquet, sinon il est désorienté, désarçonné, incapable de poursuivre. Il le confesse de fort bonne grâce et avec une parfaite simplicité, car parfois il ne sait où Maquet veut le conduire ; il lui demande même de l'éclairer sur les péripéties de l'aventure engagée, de lui dire comment elle devra se dénouer, de le renseigner sur l'intervention future de certains personnages, toutes questions d'ailleurs fort légitimes et fort naturelles entre collaborateurs. Car si Maquet fournit le plus

souvent le plan, s'il écrit le roman, s'il mène l'intrigue, s'il utilise tous les documents historiques qu'il a consultés, Dumas, qui veut accumuler volumes sur volumes, donne libre carrière à son imagination féconde, à sa verve galopante, pour broder des développements, pour introduire des aventures nouvelles, et il lui arrivera d'arrêter Maquet dans son travail, en lui suggérant l'idée de quelque scène qui fera rebondir le roman, et c'est ainsi qu'il mêlera à l'histoire vraie quelque fantaisie qui lui a valu la réputation d'avoir travesti l'Histoire.

Maquet était le piocheur, Dumas était le gamin qui fait volontiers l'école buissonnière, court les routes, cueille au hasard des fleurs dans le buisson pour orner la maison.

Si tous deux avaient de l'imagination, Dumas se laissait souvent emporter par la sienne et perdait de vue l'objet de l'intrigue, au grand désespoir de Maquet, obligé de faire tout un travail de broderie pour relier le hors-d'œuvre à l'action.

Dumas et Maquet ne se bornaient pas à écrire une œuvre et à la suivre, ils en menaient plusieurs de front, et on se demandait par quel prodigieux effort ils parvenaient à ne pas emmêler leurs intrigues.

Cela rappelle une vieille histoire célèbre d'un écrivain populaire qui, au cours d'un roman interminable, faisait disparaître tout à coup un de ses héros qu'il avait tué auparavant. Il avait oublié cette scène mémorable. Et pour éviter pareille mésaventure à l'avenir, il dressait debout sur son bureau une collection de marionnettes qu'il couchait ensuite en tas auprès de son encrier au fur et à mesure qu'il leur assenait le dernier coup.

Dumas et Maquet ne couraient pas de pareils risques, car ils étaient doués d'une étonnante mémoire, et ils pouvaient s'engager dans des histoires différentes sans crainte de se tromper, se mouvant avec une aisance remarquable dans le labyrinthe inextricable des intrigues. C'était merveille de voir avec quelle habileté consommée, avec quelle adroite souplesse, avec quelle ingéniosité surprenante ils débrouillaient tous les fils de l'aventure ou des

aventures.

Le canevas était solide, la broderie était charmante et la collaboration était amicale.

Quelle était au début la rémunération de Maquet ? D'abord une simple indemnité de 200 francs, puis de 3 à 400 francs par volume, et plus tard 500 francs. Nous verrons ultérieurement comment se transformèrent les conditions matérielles de la collaboration.

Auguste Maquet avait des prétentions fort modestes ; d'abord il était en admiration devant Dumas, puis il était jeune, et enfin il avait une de ces natures délicates qui s'inclinent devant un bienfait.

Dumas avait une célébrité qui lui ouvrait les portes des journaux et des éditeurs. Il faisait entrer par ces mêmes portes son collaborateur. Maquet n'avait pas les corvées de faire antichambre, précieux avantage dont il reconnaissait toute la valeur. Mais il était l'homme ignoré, l'homme masqué, l'homme au masque de fer. Il dépensait beaucoup de talent : il en tirait un maigre profit au point de vue financier, il n'en tirait aucun au point de vue de la réputation, puisqu'il ne signait pas les œuvres. Ce qui n'était pas le meilleur moyen de se faire connaître.

Les billets qu'on a lus jusqu'ici ne mentionnaient pas d'œuvres spéciales, mais ceux qui suivent nous montrent les deux écrivains entreprenant plusieurs romans et se jouant à l'aise au milieu des différentes intrigues plus compliquées les unes que les autres.

Je vous souhaite une année moins rude que celle qui vient de s'écouler.

Où en sommes-nous ? Nous n'avons plus de plan de *Balsamo*, plus de copie des *Mousquetaires* ; voulez-vous de moi cette nuit, ou demain soir, ou la nuit prochaine ?

Et pour *Vingt ans après*, les billets de Dumas se renouvellent

sans cesse :

Oui, oui, oui, mon enfant, cent fois oui : il faut finir le volume au départ de d'Artagnan et de Porthos qui rejoignent Mordaunt à Boulogne et s'embarquent avec lui.

Ne pourrait-on pas faire que lord de Winter et lord Montrose fût le même Montrose par la mère ? – Maison éteinte. – Autorisation de Charles I^{er} de reprendre le nom. Alors il faut que ce soit de Winter qui vienne en France pour demander du secours.

L'absence de l'amour nous gênera ; je commence à m'en apercevoir.

L'affaire du Dauphin est admirable.

Piochez, piochez, piochez.

Maquet met cette note au crayon :

Dumas m'admire.

Admirable.

Pouvez-vous, ce soir, par le dernier courrier, m'en envoyer une certaine quantité ?

Alexis passera chez vous. Préparez le rouleau et écrivez dessus : À M. Dumas, à Monte-Cristo.

Je trouve dans un album de vers de Maquet une note de ses ouvrages avec ces indications :

Chevalier d'Harmental (Bonhomme Buvat), donné à Dumas, 1840, 4 vol. *Sylvandre d'Anguilhem*, donné à Dumas, 3 vol., 1842 ; *Les Trois Mousquetaires*, faits en collaboration avec Dumas, 1843-44 ; *Une Fille du Régent*, pièce de Dumas, mise par nous en 4 volumes, 1844.

La liste se poursuit ; je m'arrête à la *Fille du Régent*, car il y a une particularité curieuse. Dumas avait écrit la pièce, il aurait donc dû bien posséder le roman. Or c'est Maquet qui tient la

plume. Dumas avait conçu l'idée, et cependant il ne peut se passer de la copie de son collaborateur, et il lui écrit :

Abandonnez, je vous prie, demain, *La Bastille de Charlieu*¹ pour la mienne. Passez la nuit, s'il le faut, mais envoyez-moi une manne de copie.

Depuis le commencement j'ai fait plus que page pour page et songez qu'une page de vous ne fait pas un quart des miennes, c'est donc énorme.

Avec ce que vous m'avez envoyé aujourd'hui, j'arriverai seulement à la trente-deuxième page du troisième volume. Vous voyez qu'il me reste encore, pour finir l'ouvrage, à faire un volume et les deux tiers d'un volume.

Étendez-vous donc sur la Bastille, la vie des prisonniers qui s'y trouvaient, toutes choses qui vous sont faciles, puisque vous nagez dans le sujet.

Auguste Maquet, qui travaillait avec une ardeur infatigable pour les romans en commun, voulait aussi travailler pour lui-même et il publiait, en 1844, deux volumes : *Deux trahisons* ; il avait déjà publié en 1842, avant les *Mousquetaires*, *Le beau d'Angennes* en deux volumes.

1. A. Maquet faisait un travail sur la *Bastille* avec d'Alboize.

VI *Monte-Cristo*

Dumas avait entrepris son roman *Monte-Cristo*. L'idée lui appartenait. Mais il avait une telle confiance dans la clairvoyance de Maquet qu'il ne voulut pas poursuivre l'œuvre sans le consulter. C'est lui-même qui rapporte dans ses « Causeries » sa conversation avec son collaborateur :

J'en étais là de mon travail, lorsque j'en parlai à Maquet, avec lequel j'avais déjà travaillé en collaboration. Je lui racontai ce qu'il y avait déjà de fait et ce qui restait à faire.

— Je crois, me dit-il, que vous passez par-dessus la période la plus intéressante de la vie de votre héros, c'est-à-dire par-dessus ses amours avec la Catalane, par-dessus la trahison de Danglars et de Fernand et par-dessus les dix années de prison avec l'abbé Faria.

— Je raconterai tout cela, lui dis-je.

— Vous ne pourrez pas raconter quatre ou cinq volumes, et il y a quatre ou cinq volumes là-dedans.

— Vous avez peut-être raison ; revenez donc dîner avec moi : demain, nous causerons de cela.

Pendant la soirée, la nuit et la matinée, j'avais pensé à son observation et elle m'avait paru tellement juste qu'elle avait prévalu sur mon idée première. Aussi, lorsque Maquet vint le lendemain, trouva-t-il l'ouvrage coupé en trois parties bien distinctes : Marseille, Rome, Paris.

Le même soir nous fîmes ensemble le plan des cinq premiers volumes ; de ces cinq volumes, un devait être consacré à l'exposition, deux à la captivité, et les deux derniers à l'évasion et à la récompense de la famille Morel.

Le reste, sans être fixé complètement, était à peu près débrouillé. Maquet croyait m'avoir rendu simplement un service d'ami, je tins à ce qu'il eût fait œuvre de collaborateur. Voilà comment *Le Comte de Monte-Cristo*, commencé par moi en impressions de voyage, tourna peu à peu au roman et se trouva fini en collaboration par Maquet et moi.

Ce plan, dont parle Dumas, est, à partir du quatrième volume,

de la main de Maquet. Sans doute ils en parlèrent ensemble. Mais Maquet l'écrivit, comme le constate Dumas lui-même par ce billet :

C'est parfait, je ne ferai qu'un petit changement au plan. La maison Villefort touchera à la maison voisine pour qu'on puisse percer un trou.

Et Dumas donna un schéma de la maison.

D'après ce plan bien établi, conforme au roman publié et que Dumas trouve parfait, Maquet accumule feuillets sur feuillets, et les billets de Dumas se succèdent :

Pour n'avoir pas trente-six récits, je mets dans la bouche de Bertuccio le récit de Caderousse. Je crois que nous n'avons pas besoin de presser les événements. Remettons à plus tard l'arrivée du major et celle du jeune homme. Je crois qu'il y a une belle chose à faire le jour du dîner si Benedette est là, car Benedette reconnaîtra Villefort qu'il croit mort, et M^{me} Danglars.

Bref, je crois qu'une causerie, à l'heure du dîner, ne ferait pas de mal.

Voulez-vous venir dîner avec moi, nous arrêterons le second. Nous avons l'intérieur de Morel à faire, l'incident qui met Villefort en contact avec Monte-Cristo. Tout cela nous conduira avec la scène du major et de Benedette à la fin du deuxième volume.

Dumas n'avait pas attendu que le second volume fût terminé pour traiter avec le *Journal des Débats* ; et la copie était envoyée au journal au fur et à mesure pour chaque feuilleton, ce qui donna lieu, comme l'indique au crayon Maquet, au coin d'une lettre de Dumas, à *un incident curieux*.

On a perdu votre rouleau, c'est infâme, ma parole d'honneur.

Impossible, vous le comprenez, que j'aille demain à Paris.

Refaites, cher ami ; mon domestique couchera à Paris, s'il le faut, pour m'apporter les deux paquets ensemble.

Passez la nuit, cher ami, et faites prévenir les *Débats* par un commissionnaire que le feuilleton est perdu et qu'il faut que je le refasse. Et puis donnez ou faites donner un galop solide aux gens du chemin de fer.

Maquet devait donc refaire le feuilleton perdu et prévenir les *Débats* que Dumas était obligé de le refaire. Sage précaution évidemment, puisque Dumas était le seul signataire.

Maquet note, dans sa liste d'ouvrages :

Monte-Cristo avec Dumas, les quatre premiers volumes à Marseille, le reste à Paris.

VII Redoublement d'activité

Tout en poursuivant la publication des romans dont nous avons déjà parlé, les deux collaborateurs mènent avec acharnement leur tâche pendant les années 1844 et 1845. C'est une prodigieuse floraison de volumes avec *La Guerre des Femmes*, *La Reine Margot*, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, *La Dame de Monsoreau*, *Les Quarante-Cinq*.

On travaille jour et nuit. Pour *La Guerre des Femmes*, Dumas écrit : « D'abord, très bien. » Puis il donne une indication. Je la reproduis parce qu'on verra sur quelles notes rudimentaires Maquet devait travailler, Dumas se fiant le plus souvent à l'intelligence de son collaborateur pour mener l'intrigue, qu'il allongeait ensuite à son gré.

D'abord, *très bien*.

Ensuite voici.

Cauvignac réclame près de Lenet et de Larochefoucauld les 30,000 livres qui lui restent dues.

Larochefoucauld répond qu'il faut d'abord payer les mécontents, etc.

Cauvignac lui donne huit jours. Le huitième jour on renvoie Cauvignac aux calendes grecques.

Le neuvième, Cauvignac se présente à la reine.

Voilà ce qu'il faudrait, je crois : que Cauvignac fût renvoyé par la reine comme insolent.

Cauvignac assiste en amateur à l'assaut.

Les troupes royales sont repoussées, on revient alors à Cauvignac.

Puis c'est *La Reine Margot*.

Cela va bien jusqu'ici, malgré 6 ou 8 pages de politique. Mais nous reprenons l'intérêt et l'on avalera les susdites pages.

Charmant.

Maintenant, Catherine – M^{me} de Sauves – les préparatifs de l'assassinat de Henry par Maurevel – la chasse – Les envoyés polonais – tout ce que vous trouverez à côté de cela.

La chasse est venue admirable.

C'est votre faute, cher ami, si nous n'allons pas plus vite ; depuis hier 9 heures, je me croise les bras.

Ne serait-il pas urgent que nous nous entendissions sur les détails de la nuit : où les tenez-vous ?

Le mot n'est-il pas charmant ? Dumas se plaint de se croiser les bras en rejetant la faute sur Maquet qui travaillait avec acharnement et qui écrit des pages admirables. Et Dumas vient à la rescousse :

Je suis complètement à sec, un coup de collier et notre volume sera fini le 6.

À propos écoutez ceci :

Charles a conservé le livre.

Au retour de la chasse, il a interrogé Henri qui lui a dit qu'il avait voulu quitter la cour, parce qu'il avait peur, ayant échappé à deux tentatives d'assassinat, de succomber à la troisième.

Enfin, il a fait tout avouer à René, que le livre lui appartenait et que la reine mère l'a pris chez lui. Par ce livre, qui fait preuve, nous aurons plus tard une belle scène.

J'attends ! j'attends ! j'attends !

Bravo, piochez. Où trouverai-je quelques vers de Charles IX ? J'en savais de charmants. Je les ai oubliés.

Si vous en avez, envoyez-les-moi.

Cela va très bien : mais je ne vois pas l'affaire de la clef, du billet que Marguerite envoyait à M^{me} de Sauves. Je n'ose marcher.

L'avez-vous oubliée ou la gardez-vous pour un autre endroit ?

Que va-t-il arriver de Maurevel et de de Mouy ? J'ai besoin de le savoir pour ne pas marcher tout à fait en aveugle.

Quel parti tirez-vous du créancier de Coconas ? Faisons-le féroce : ne le faisons pas vil.

Écrivez-moi un mot ce soir.

Je suis aux Anglais, n'ayant rien à faire.

La scène du Louvre est bien venue.

Je ferai la scène ainsi que vous la décrivez. Le récit dans la bouche de Henri est donc inutile. Envoyez-moi le plus vite possible la suite.

Il y aurait peut-être quelque chose de charmant à faire d'une nuit chez Marie Touchet.

Cette figure charmante, qui console le roi de la puissance, qui est la seule qui l'aime dans son royaume – le petit duc d'Angoulême dans son berceau – Le roi qui oublie. – Songez, rêvez, voyez.

Il faut, vous connaissez ces deux mots charmants, n'est-ce pas ?

Il faut que j'aie fini la *Reine Margot* le 1^{er} du mois prochain. Remettons-nous donc à la besogne.

Je vous envoie vos dernières pages afin que vous preniez à la suite.

Demain, mon ami, demain de la besogne et un vigoureux coup de collier.

Puis c'est *Le Chevalier de Maison-Rouge* qui s'appelait tout d'abord *Rouge-Ville*, et c'est en même temps *La Dame de Monsoreau*, puis les *Quarante-Cinq*.

Je n'ai pu commencer ce matin, écrit Dumas, je vous recommande la Reine. Je vois que vous la laissez au Temple. Ne faudrait-il pas nous servir du plan d'évasion ? Ce serait quand il serait échoué qu'on la conduirait à la Conciergerie.

Il y a quelque chose de beau à faire du jeune conspirateur amoureux,

comme Mortimer de Marie Stuart, presque et même sans avoir vu la Reine.

Vous verrez comment il peut s'introduire près d'elle et nous-mêmes comment nous y introduirons le lecteur.

N'y a-t-il pas sur le Temple des mémoires d'un valet de chambre du roi ? Quelque chose d'intime, enfin ?

Comment le billet pouvait-il se trouver dans la bouche du poêle ? Est-ce expliqué plus tard ? Et comment la Reine ne l'a-t-elle pas lu ? Est-ce un des municipaux qui l'avait mis ?

Comment re lions-nous le voyage de Madeleine au faubourg du Roule avec le reste ?

Cela va à merveille jusqu'à présent.

Vous m'avez envoyé du *Maison-Rouge* à merveille, d'autant plus que la scène est superbe. Dites-moi en deux mots où elle nous mènera.

Mais le Chicot, mon ami, le Chicot de ce soir ? c'est important Chicot, la scène principale, comment vais-je l'avoir ? Je vous envoie un exprès à cheval.

Du Chicot, 30 ou 40 pages encore. Puis si vous pouviez demain faire un chapitre de *Maison-Rouge*, puis si vous pouviez après-demain venir déjeuner avec moi et prendre 500 francs, nous ferions du *Monte-Cristo*.

Votre chanson était adorable. Faites-en seulement deux ou trois pareilles et Béranger sera bien peu de chose.

Cher ami,

Je ne crois pas que notre Gorenflot ait une importance suffisante. Il faut, puisque nous le tirons du couvent, le tirer pour une chose plus grave.

Il serait bien important que nous nous vissions demain.

Si nous ne tirons pas une grande chose de l'isolement et de l'ignorance où sont Dixmer et Maison-Rouge, réunissons-les. Il sera bien

difficile de les mettre agissant dans la même prison sans qu'ils se reconnaissent.

Je vous embrasse.

DUMAS.

Mais *La Dame de Monsoreau* paraît dans le *Constitutionnel*, il faut se consacrer à ce feuilleton et en même temps on ébauche la suite, *Les Quarante-Cinq*.

Au contraire, mon ami, Ernauton va tout seul.

Ernauton a été envoyé pour espionner Mayenne. Mayenne est parti à la suite de Chicot. Comme il y a deux routes pour aller à Orléans, Mayenne, avec six hommes, a pris une route. Son officier, avec cinq hommes, a pris l'autre. Mayenne a rejoint Chicot. Ernauton a rejoint Mayenne.

Il faudrait qu'Ernauton, en courant après Chicot, vît et reconnût M^{me} de Montpensier.

Il faudrait que le petit Jacques le revît aussi.

Jetons le plus vite possible les germes de ce double amour.

Plus de Chicot ! Je n'ai plus une ligne. Montjoie et Saint-Denis à la rescousse !

Véron est au courant et n'a rien pour demain. Lâchons le *Monte-Cristo*, qui allait bien cependant.

Vous n'auriez pas le temps de m'envoyer le Chicot et moi de le faire. Envoyez directement au *Constitutionnel*. Écrivez sur mon grand papier, si vous en avez, six pages au moins.

Et Maquet note au crayon :

Ou Maquet faisait souvent tout à lui seul, donnant directement aux journaux.

Dumas insistait pour que Maquet se servît de son grand papier à son chiffre et à ses armoiries. C'est ce qui permit à l'avocat de

Dumas d'affirmer, à l'époque des procès, que les manuscrits étaient tous de Dumas ; quand par hasard ils étaient de Maquet c'est qu'ils lui étaient dictés par le maître, puisque le papier était au chiffre et aux armoiries de Dumas ; de là à déclarer que Maquet n'était qu'un simple secrétaire il n'y avait qu'un pas.

Cette assertion un peu audacieuse ne trompa personne. Dumas par ses lettres en fait justice : nous avons vu comment il remaniait et développait le texte envoyé par Maquet.

M. Hippolyte Parigot aborde aussi cette question des manuscrits tout entiers de la main de Dumas :

J'ai toujours entendu dire et par A. Maquet et par d'autres que Dumas recevait la copie de ses collaborateurs et la remettait au net de sa propre écriture, profitant de cela, bien entendu, pour y faire des arrangements, des modifications, selon ce que son talent, vraiment considérable, lui suggérait : il n'est donc pas étonnant que les romans pour lesquels il a eu des collaborateurs soient écrits de sa main, sans que pour cela on puisse en conclure qu'il les a faits seuls¹.

Mais les légendes sont vivaces, elles se transmettent de génération en génération.

N'avons-nous pas lu tout récemment un panégyrique des plus belles œuvres de Dumas (précisément toutes celles écrites en collaboration avec Maquet) ?

Après avoir représenté Dumas comme le plus prodigieux créateur d'aventures, le plus étourdissant conteur, M. G. Lenôtre, fort bien documenté sur les aventures amusantes du grand romancier, fait une allusion fort discrète aux collaborateurs. Il les énumère – et encore pas tous – et les présente comme de simples « préparateurs » exploitant le nom et la popularité de Dumas. – Non, Paul Meurice, en écrivant *Hamlet*, *Amaury*, *Ascanio*, *Les Deux Diane*, n'a pas été un simple préparateur ; non, Maquet travaillant sur les indications rudimentaires que nous avons mises sous les yeux des lecteurs, bâtissant le plan, conduisant l'intrigue, écri-

1. *Alexandre Dumas et l'histoire*, Revue de Paris, 15 juillet 1902.

vant des chapitres entiers qu'il envoyait aux journaux directement, non, Maquet n'était pas un simple préparateur. La vérité – elle éclate dans la correspondance – c'est que les deux hommes s'identifiaient si complètement qu'ils pouvaient se remplacer, tant la manière et le style se confondaient.

Un des fervents admirateurs de Dumas, à qui dernièrement je parlais de ce livre, me disait qu'il ne s'y tromperait pas, lui, et que la fin du *Vicomte de Bragelonne* notamment, pour lui bien supérieure au début du roman, était certainement de Dumas seul. Le lecteur en jugera tout à l'heure.

Le très fin lettré qui émettait cette opinion sera sans doute bien étonné ; mais il est excusable : Dumas peut écrire un feuilleton la veille, Maquet peut écrire le feuilleton du lendemain, on sera incapable de dire le nom de l'auteur. C'est ce qui justifie la confiance que Dumas avait en son collaborateur lorsqu'il le priait de remettre directement la copie aux journaux sans passer sous son contrôle.

Comme l'a écrit Maquet dans une note *sur la comparaison du manuscrit Maquet avec le manuscrit Dumas* et qui a été publiée dans *L'Audience*, « il résulte de la comparaison que le plan est donné par Maquet, que Dumas fait une amplification ; elle est bonne ou non, ceci est une affaire de goût, mais lorsque le plan est donné, l'idée conçue, le développement est chose facile. »

VIII

Où Dumas proclame officiellement Maquet son collaborateur

Cette production inouïe, le nom d'Alexandre Dumas dans tous les journaux et dans toutes les vitrines des librairies à la fois, ces succès constants troublaient et irritaient les envieux, éveillaient les jalousies. C'est le privilège des hommes célèbres.

Au début de 1845 parut une sorte de pamphlet intitulé *Fabrique de romans, maison Alexandre Dumas et Compagnie*, et signé Eugène de Mirecourt.

Toute cette vilaine histoire est connue. Mirecourt ne se bornait pas à des attaques contre Dumas – en tant qu'homme de lettres signant de son nom les œuvres de ses collaborateurs – mais il le diffamait dans sa vie privée.

La protestation de Dumas ne se fit pas attendre. Il adressa au Comité de la Société des gens de lettres la lettre suivante :

Lettre de M. A. Dumas au Comité des gens de lettres.

Messieurs,

Comme le hasard m'avait une première fois mis en relations avec vous à propos d'une brochure que votre président m'a présentée comme dirigée contre moi quoique mon nom ne s'y trouvât point.

Comme dans cette circonstance j'avais cru reconnaître en vous des sentiments que je ne dirai pas bienveillants, mais justes, à mon égard, je viens soumettre au Comité les questions suivantes :

Y a-t-il abus dans la réunion de deux personnes s'associant pour produire, réunion établie en vertu de conventions particulières et qui ont constamment agréé et agréent encore aux deux associés ?

Maintenant, cette question posée, l'association a-t-elle nui à quelqu'un ou à quelque chose ? Entendons-nous sur les personnes et sur les choses.

Nous avons fait en deux ans, Maquet et moi :

Les Mousquetaires

8 volumes

| | | |
|---|----|---|
| <i>La suite des Mousquetaires</i> | 10 | — |
| <i>La Fille du Régent</i> | 4 | — |
| <i>La Reine Margot</i> | 4 | — |
| Le Chevalier de Rougeville ¹ | 6 | — |

Je ne parle pas de *Sylvandire* et de *d'Harmental*, en tout 42 volumes.

Les Mousquetaires ont-ils fait du tort au *Siècle*, qui les a publiés, à M. Baudry, qui les a édités ?

La Fille du Régent a-t-elle fait du tort au *Commerce*, qui l'a publiée, à M. Cadot, qui l'a éditée ?

Les autres ouvrages, enfin, ont-ils nui aux journaux et aux éditeurs qui les avaient acquis sur leurs simples titres ?

Non, car le public a jugé en leur faveur cet étrange procès dans lequel il y a eu jugement rendu sans qu'il y eût eu contestation.

Maintenant, cette association a-t-elle nui à mes confrères ? Non, car ils étaient dans la même position et pouvaient, soit isolément, soit en s'associant, opposer leur production à la mienne, ce qu'aucun d'eux n'a négligé de faire.

Maintenant, cela nuit-il à mes confrères, dois-je m'en préoccuper autrement que ne s'en préoccupent, dans une autre branche de la littérature, mes confrères les auteurs dramatiques, auxquels on n'a jamais contesté le droit d'association avouée ou occulte ?

Passons à mon collaborateur, qui s'étonne de la commisération qu'il inspire et du soin que l'on prend de défendre ses intérêts en attaquant les miens, qui sont les nôtres.

Calculons d'abord ce qu'isolément nous avons fait seuls. Ce calcul prouvera que, si copieux que soit le produit de notre collaboration, chacun de nous a eu encore du temps de reste.

M. Maquet a produit à soi seul :

| | | |
|-----------------------------|---|---------|
| <i>Le beau d'Angennes</i> | 3 | volumes |
| <i>Deux trahisons</i> | 2 | — |
| <i>Cinq mots sur un mur</i> | | |
| <i>Bathilde</i> | | |
| <i>Vincennes</i> | | |
| <i>Bicêtre</i> | | |

Six mois de feuilleton à la *Revue de Paris*, en tout 15 volumes.

J'ai produit :

1. *Le Chevalier de Maison-Rouge*.

| | |
|-------------------------------|-----------|
| <i>Georges</i> | 3 volumes |
| <i>Fernande</i> | 3 — |
| <i>Gabriel Lambert</i> | 7 — |
| <i>Les frères corses</i> | 2 — |
| <i>Cécile</i> | 2 — |
| <i>Amaury</i> | 4 — |
| <i>Le siècle de Louis XIV</i> | 10 — |
| <i>Albine</i> | 3 — |
| <i>La galerie de Florence</i> | 4 — |

33 volumes sans compter le théâtre et le courant du travail.

Ceci est un exemple de ce que peuvent produire deux hommes qui, soit isolément, soit en collaboration, ont pris l'habitude de travailler douze à quatorze heures par jour.

Maintenant, le collaborateur est-il lésé, c'est à lui de répondre.

Donc si j'ai satisfait à mes engagements envers les libraires et les journaux en ne leur promettant jamais que des livres et en leur donnant souvent des succès.

Si j'ai satisfait mon collaborateur en tenant loyalement les conditions consenties ensemble et en me faisant, après deux ans de relations assidues, d'une simple connaissance un ami intime.

Si enfin j'ai agi dans la limite du droit que tout écrivain possède de produire, soit isolément, soit en association, n'ai-je pas le droit d'en appeler à ceux qui ont mandat de garder mes intérêts et de défendre mon honneur lorsque mon honneur et mes intérêts sont attaqués ?

Voici, messieurs, les questions que vous avez à résoudre. J'attends votre décision pour savoir si je dois chercher autre part que chez vous la reconnaissance de mon droit et la réparation de mon offense.

Veillez agréer, etc.

A. DUMAS.

17 février 1845.

Auguste Maquet, indigné des procédés de Mirecourt et connaissant la plainte de Dumas, s'empressa d'envoyer à son ami sa véhémence protestation :

À Dumas après la lecture de la brochure *Mirecourt*¹

Mon bon ami,

1. Note d'Auguste Maquet.

M. de Mirecourt voulant prouver sans doute qu'il est naturel à l'homme de *tendre des pièges* à son semblable, raconte dans sa brochure que je vous en ai tendu un. Mais comme selon moi il n'est pas naturel à tous les hommes de commettre des infamies, je proteste contre celle qu'il m'impute et je proteste non pour ma justification, puisque vous me connaissez, mais pour l'honneur de l'humanité.

Au reste, vous apprendrez bientôt, j'espère, par les registres des délibérations du Comité de notre Société, comment s'est exprimée mon indignation au sujet des *seize que* de M. de Mirecourt.

À vous,

MAQUET.

19 février 1845.

Maquet s'indigna et adressa une plainte aussitôt. Eugène de Mirecourt s'excusa de l'avoir mis en cause et déclara que l'anecdote colportée par lui n'était peut-être pas exacte. Cette anecdote curieuse, la voici : d'après de Mirecourt, Auguste Maquet aurait dit dans un cercle d'amis que Dumas ne lisait jamais les feuillets qu'il signait et, comme preuve, il offrait d'écrire une phrase où se trouverait seize fois le mot *que*. — Dumas en coupera bien sept ou huit, dit un des assistants — au moins trois ou quatre, dit un autre. « Le lendemain, conclut de Mirecourt, le feuilleton parut dans le *Siècle* avec les *seize que*. La preuve était faite. »

Pour qui connaît la loyauté du caractère de Maquet, une pareille assertion était injurieuse ; et Eugène de Mirecourt montra sa prudence en se rétractant. Il avait également pris à partie Auguste Maquet et plus particulièrement encore que les autres collaborateurs de Dumas.

Allons, M. Maquet, vous, le plus fécond, le plus habile, dites donc que *Le Chevalier d'Harmental* est sorti de votre plume, que *Sylvandire* vous appartient et que *Les Trois Mousquetaires* sont à vous.

Non seulement Maquet ne répondit pas à cette sorte de mise en demeure, mais, à la Société des gens de lettres, quand la question fut soulevée devant le Comité dont il faisait partie, il se retira. Étant personnellement mis en cause, il ne pouvait, disait-il,

prendre part au débat.

Soit qu'il fût fatigué, soit qu'il fût troublé par cette sortie de Mirecourt, Maquet s'était ralenti dans son travail. Dumas ne l'entend pas ainsi et il relance Maquet :

Cher ami,

Je n'ai point de vos nouvelles, qu'y a-t-il donc ? – La plainte est déposée, la brochure sera saisie ce soir. – Soyez tranquille, nous aurons belle et bonne vengeance – et si un an de prison et 3,000 francs d'amende ne sont pas assez, eh bien, nous lui donnerons encore un coup d'épée.

Allons, allons, – seigneur Jules Romain, un peu de courage. – Quand on a fait avec Raphaël la transfiguration et tout seul les batailles de Constantin, on se moque de ce que dit un misérable comme M. Jacquot.

Eugène Jacquot, dit de Mirecourt, fut condamné le 16 avril 1845, non à un an de prison, mais à quinze jours et à l'insertion de la condamnation dans plusieurs journaux.

Maquet était heureux que le calomniateur fût puni, il était fier que sa collaboration eût été affirmée par Dumas lui-même devant le Comité de la Société des gens de lettres, mais il subsistait dans son esprit un nuage. Si Dumas lui avait rendu l'hommage qu'il souhaitait, il y manquait néanmoins une consécration. Il se disait, non sans raison : puisque Dumas a fait ce joli geste, qu'attend-il pour donner la véritable sanction à cette collaboration en déclarant que nos noms seraient désormais unis sur les couvertures des œuvres futures ? Pourquoi n'a-t-il pas laissé entrevoir cette conclusion qui découlait à la fois de cette aventure et de son généreux aveu ? Pourquoi ne l'a-t-il pas provoquée lui-même ? Autant Maquet aurait été hardi pour rendre service à un ami, autant il était paralysé par sa timidité pour risquer une pareille démarche pour lui-même ; et il délégua auprès de Dumas un ami commun, Jules Lacroix.

Comment l'ambassadeur fut-il reçu ? Nous le savons par une lettre de 1857, écrite douze ans plus tard après cette entrevue et invoquée par Maquet dans son procès, lorsqu'il demanda alors le témoignage de Jules Lacroix.

Cher ami,

Vous invoquez mes souvenirs au sujet d'une démarche que vous me priâtes de faire auprès de notre ami Alexandre Dumas, en mars 1845, peu de temps après la publication de la brochure Mirecourt. Je me rappelle, en effet, très nettement que, fatigué d'une collaboration à huit-clos qui laissait votre nom obscur, vous demandiez à Dumas de signer désormais avec lui tous les ouvrages que vous feriez ensemble : Dumas me répondit que c'était chose impossible, vu ses traités avec les journaux, et que, dans votre intérêt pécuniaire à tous deux, il devait continuer de signer seul. Mais, en même temps, pour faire droit à vos justes susceptibilités, il offrit de lui-même, et le plus gracieusement du monde, de vous reconnaître, par écrit, en face du Comité des gens de lettres, pour son seul et unique collaborateur.

Cette déclaration, qui vous honorait tous les deux, Alexandre Dumas s'empressa de la faire ; mais, quelques jours après, il me dit, non sans un peu d'humeur : « Eh bien ! notre ami Maquet a fait ses affaires. Le voilà reconnu mon collabrateur. J'ai signé cette déclaration. Qu'arriverait-il pourtant si, Maquet venant à mourir, ses héritiers, en vertu de cette collaboration bien et dûment reconnue, voulaient partager avec moi la propriété de nos ouvrages ? »

J'avoue que cette objection me parut sérieuse. Le nom de Dumas était radieux, magique ; et, dans mon opinion, il valait commercialement beaucoup plus que le vôtre alors.

Je demandai donc à notre ami ce qu'il y avait à faire.

« Eh bien ! me dit-il, cette part de propriété, je la rachète à Maquet moyennant 200 francs par volume que je lui promets sur chaque édition de nos œuvres. »

C'est alors, mon cher ami, que vous écrivîtes à Dumas une lettre par laquelle vous renonciez à la propriété *des ouvrages déjà faits*, vous déclarant indemnisé par ces conventions verbales.

Voilà tout ce que je me rappelle de cette affaire. Depuis douze ans, j'ai pu oublier quelques détails, mais quant au fond et à l'ensemble des choses, je suis sûr que ma mémoire est fidèle.

À vous de cœur.

JULES LACROIX.

Ce 9 novembre 1857.

Dumas avait été loyal en reconnaissant que Maquet avait écrit

avec lui tous les romans célèbres ; il était franc en avouant que l'intérêt pécuniaire seul le forçait à ne pas faire droit à la demande légitime et justifiée de Maquet de signer les œuvres qui leur appartenaient à tous deux. Il était obligé de garder des gages vis-à-vis de ses créanciers, et il désirait une lettre de Maquet qui le protégerait contre les réclamations des héritiers.

Maquet, qui attachait plus de prix à la gloire d'avoir été proclamé collaborateur qu'à la question d'argent, n'hésita pas à déférer au désir de Dumas.

4 mars 1845.

Cher ami,

Notre collaboration s'est toujours passée de chiffres et de contrats. Une bonne amitié, une parole loyale nous suffisaient si bien que nous avons écrit un demi-million de lignes sur les affaires d'autrui sans penser jamais à écrire un mot des nôtres.

Mais un jour vous avez rompu ce silence ; c'était pour nous laver des calomnies basses et ineptes, c'était pour me faire le plus grand honneur que je puisse espérer ; c'était pour déclarer que j'avais écrit avec vous *plusieurs ouvrages* ; votre plume, cher ami, en a trop dit ; libre à vous de me faire illustre, non pas de me renter deux fois. Ne m'avez-vous pas déjà désintéressé quant aux livres que nous avons faits ensemble ?

Si je n'ai pas de contrat de vous, vous n'avez pas de reçus de moi ; or, supposez que je meure, cher ami, un farouche héritier ne peut-il venir, votre déclaration à la main, réclamer de vous ce que vous m'avez déjà donné ?

L'encre, voyez-vous, veut de l'encre, vous me forcez à noircir du papier.

Je déclare renoncer, à partir de ce jour, à tous droits de propriété et de réimpression sur les ouvrages suivants que nous avons écrits ensemble, savoir :

Le Chevalier d'Harmental,

Sylvandire,

Les Trois Mousquetaires,

Vingt ans après, suite des Mousquetaires,

Le Comte de Monte-Cristo,

La Guerre des femmes,

La Reine Margot,

Le Chevalier de Maison-Rouge,

me tenant une fois pour toutes bien et dûment indemnisé par vous d'après nos conventions verbales.

Gardez cette lettre si vous pouvez, cher ami, pour la montrer à l'héritier farouche, et dites-lui bien que, de mon vivant, je me tenais fort heureux et fort honoré d'être le collaborateur et l'ami du plus brillant des romanciers français.

Qu'il fasse comme moi.

MAQUET.

IX

Les six dernières années de collaboration

Cette lettre, pour ainsi dire imposée, faisait le plus grand honneur au désintéressement de Maquet et le plus grand tort à sa clairvoyance.

Les raisons d'intérêt invoquées par Dumas vis-à-vis des journaux étaient destinées à disparaître, le collaborateur masqué étant découvert.

N'importe, Maquet devait attendre du temps ce qu'il avait espéré d'un mouvement spontané de Dumas. Jusque-là, pour les premières œuvres de la collaboration, les plus belles, l'anonymat serait maintenu.

Trois semaines après sa lettre du 4 mars 1845, Maquet dut hypothéquer l'avenir en acceptant l'anonymat pour les œuvres à paraître.

Voici, en effet, les nouvelles conventions que Maquet précise dans une note du 25 mars 1845 :

25 mars 1845.

Il a été convenu entre Dumas et moi rue Joubert, dans son cabinet :

Qu'il me reviendrait *douze cents francs* pour six mille lignes publiées sous son nom dans un journal et résultant de notre collaboration, soit 20 centimes par ligne de feuilleton ordinaire ;

Que moitié de la somme me serait payée à la livraison au journal, moitié lors de la publication en volume ;

Que par chaque nouvelle édition quelconque de ces ouvrages faits en collaboration, j'aurais droit à 250 francs par volume in-8° ordinaire comme les nôtres des *Mousquetaires* ou de *La Fille du Régent* ou de *Margot*.

Que je fournirais le tiers des lettres à peu près, soit 250 de mes pages de 14 à 15 lignes, par six mille lignes de feuilleton.

C'est en vertu de ces conventions que furent publiées pendant les six dernières années de collaboration : *Joseph Balsamo*, *Le Bâtard de Mauléon*, *Monte-Cristo*, *Le Collier de la Reine*, *Le*

Vicomte de Bragelonne, Ange Pitou, Olympe de Clèves, La Tulipe noire, Ingénue.

Maquet devait fournir le tiers des lettres. Ah ! il ne se renfermait guère dans les limites du contrat, il les dépassait, donnant bien au delà, ainsi qu'on le verra plus loin dans la correspondance.

Pendant ces six années, de 1845 à 1851, Maquet se livre à un effort colossal et anonyme. Il devait être rétribué et c'est tout. Gloire ? Point. Argent ? Peut-être.

Les nouvelles conventions, qui semblaient devoir laisser à Maquet plus de liberté que les anciennes, entraînent les mêmes exigences. Dumas ne cesse de réclamer de la copie, et quelle copie ! Ah ! ce n'est pas de la préparation, comme on l'a affirmé, mais bien un grand luxe de récits et d'inventions.

Témoin ces billets de Dumas :

Avec vos soixante-deux pages, j'en ai fait vingt-cinq, mais me voilà comme Bilboquet, manquant de tout.

Songez qu'il nous faut encore faire deux volumes, *Monte-Cristo*, et un volume espagnol, ce mois-ci.

Qu'allez-vous faire après la scène de Fernand ?

Ne craignez rien, il n'y a pas de longueurs.

Faites dans tous ses détails la scène du premier assaut, de l'arrivée du légat, etc.

Vite, vite, cher ami, envoyez-moi tout cela : il faut, ce mois-ci, faire des choses impossibles.

Du *Bâtard*, du *Bâtard*, du *Bâtard*.

La semaine ne se passera point sans une combinaison financière.

Plus rien que du *Balsamo*, je vous prie, nous sommes rejoints.

En effet, la *Presse* réclamait de la copie ; mais les deux colla-

borateurs étaient écrasés de travail ; Dumas avait signé tant de traités, pris tant d'engagements, qu'il ne savait plus à quel saint se vouer, et Maquet était débordé.

Par grâce, de la copie, écrivait-il à Maquet ; nous voilà rejoints par la *Presse* ; ne pouvons-nous tous les jours faire trente-cinq pages de *Balsamo* et trente-cinq pages de *Bragelonne* ?

Émile de Girardin s'impatiente, il lui faut le feuilleton pour la *Presse*.

Nefftzer écrit à Dumas :

LA PRESSE

Paris, le 18 janvier 1846.

Monsieur,

M. de Girardin vous serait infiniment obligé si vous vouliez bien envoyer l'épilogue de *Balsamo* jeudi soir pour vendredi matin. Il y tient beaucoup.

Veuillez agréer, monsieur, mes civilités les plus empressées et les plus respectueuses.

NEFFTZER.

Ce billet de Nefftzer avait jeté Dumas dans un grand embarras. Il n'a pas le temps de répondre, je crois plutôt qu'il n'en avait pas le moyen. Il appelle son factotum Rusconi et lui prescrit d'envoyer un mot à Maquet.

Rusconi obéit et écrit sur la lettre même de Nefftzer, en travers, ces lignes pressantes :

M. Dumas prie M. Maquet de voir ceci et d'y pourvoir pour remplir le désir de M. de Girardin.

Son dévoué,
RUSCONI.

Impossible de se débarrasser plus allégrement d'une corvée. L'anonyme envoie et Dumas est certainement très chaleureusement remercié.

De temps en temps, Dumas versait un peu de baume sur le

cœur ulcéré de Maquet, il saisissait l'occasion de lui rendre justice ; ainsi, dans le tome I^{er} de ses *Impressions de voyage*, il écrivait ces lignes datées de 1846 :

Bayonne, 3 octobre 1846.

... Quant à Maquet, mon ami et mon collaborateur, vous le connaissez moins, madame : Maquet étant, après moi, l'homme qui travaille peut-être le plus au monde, sort peu, se montre peu, parle peu : c'est à la fois un esprit sévère et pittoresque, chez lequel l'étude des langues antiques a ajouté la science sans nuire à l'originalité. Chez lui, la volonté est suprême et tous les mouvements instinctifs de sa personne après s'être fait jour par un premier éclat rentrent presque honteux de ce qu'il croit une faiblesse indigne de l'homme dans la prison de son cœur, comme ces pauvres enfants que le maître surprend faisant l'école buissonnière et qu'il fait impitoyablement rentrer à la classe, le martinet à la main. Ce stoïcisme lui donne une espèce de raideur morale et physique qui, avec des idées exagérées de loyauté, constitue les deux seuls défauts que je lui connaisse. Au reste, familier avec tous les exercices du corps et apte à toutes les choses pour lesquelles il est besoin de persévérance, de sang-froid et de courage.

Le deux amis avaient donné au théâtre : *Les Mousquetaires* (1845), *La Reine Margot* (1845), *Le Chevalier de Maison-Rouge* (1847), et *Monte-Cristo* (1848).

Pour le premier drame écrit en commun, *Les Trois Mousquetaires*, Dumas avait ménagé à Maquet la douce surprise de le faire nommer par Mélingue à la fin de la pièce. Dumas l'écrivit lui-même en note dans ses *Mémoires*, après avoir déclaré qu'il était « résolu à se faire nommer toujours seul ».

J'ai tenu effectivement cette résolution jusqu'au moment où la grande amitié que je portais à Maquet me détermina à lui faire la surprise de le nommer avec moi comme auteur du drame des *Mousquetaires*. C'était justice, d'ailleurs, puisque nous avons fait, non seulement le drame, mais encore le roman en collaboration. Je suis enchanté d'ajouter que, quoique nous ne travaillions plus ensemble, cette amitié est toujours la même, de mon côté du moins¹.

1. Les *Mémoires* ont paru en 1852-1854.

Cette « surprise » laissait à Maquet un espoir pour l'avenir. La collaboration pour les drames étant avouée et affichée (c'est le cas de le dire), rien ne s'opposerait plus vraisemblablement à ce que la double signature figurât sur les couvertures des romans. Et Maquet, plein de confiance, travaillait avec acharnement.

X Le Théâtre Historique

Nous avons évité, jusqu'à présent, de mêler des questions d'argent à des questions de collaboration littéraire. Pour la clarté du récit, nous devons y faire allusion.

Les conventions financières stipulées par Dumas – seul bénéficiaire de Maquet – n'avaient jamais été observées.

Les journaux, ayant traité avec Dumas, ne connaissaient que lui. Dumas signait seul, touchait seul. Nous n'apprenons rien de nouveau en disant que les sommes reçues étaient englouties à l'avance ; il en résultait que la part revenant à Maquet était destinée le plus souvent à apaiser d'autres créanciers plus impatients. Avec le temps, la dette de Dumas vis-à-vis de Maquet s'accrut dans de larges proportions. Non seulement il n'envoyait que de petites sommes sur le produit des œuvres communes, mais il lui arrivait d'emprunter sur ce que Maquet avait en caisse ou sur ce qu'il toucherait demain, dans un mois, dans un an ; les preuves abondent dans la correspondance.

Nous nous condamnons à une discrétion volontaire pour ne pas altérer le caractère de notre récit ; nous nous bornons à une simple indication, afin d'éclairer les conflits qui surgirent plus tard. Et nous citons, entre beaucoup d'autres, ce seul billet :

Cher ami,

Je vous dois, argent prêté, je crois, 240 francs en dehors de nos comptes. Avez-vous 260 francs à m'envoyer, je vous en devrai 500.

À vous,

A. DUMAS.

24 décembre 1845.

Les comptes subsistaient et les prêts se multipliaient. Maquet s'exécute ; il y avait d'autant plus de mérite qu'il avait peu d'espoir d'être remboursé. Dumas était toujours traqué par ses

créanciers ; dans quelques périodes tragiques sur lesquelles il nous paraît inutile d'insister, Maquet avait dû porter secours à son ami.

Mais, comme nous l'avons dit, Maquet n'avait que sa plume pour vivre, et si peu intéressé qu'il fût, les sommes qu'il recevait d'une main pour les prêter ensuite de l'autre ne lui apportaient aucun secours. Il n'avait qu'une ressource, c'était de gagner de l'argent en travaillant seul ; il allait s'y décider, quand éclata un coup de théâtre qui arrive même dans la vie des auteurs dramatiques. Coup de théâtre, c'est le cas de le dire.

Dumas avait obtenu, en octobre 1846, la concession du théâtre Montpensier qui devait s'appeler le Théâtre Historique. Il était chargé de « la direction morale et artistique ».

C'était pour Maquet sinon une occasion, du moins un espoir de recouvrer l'arriéré.

Alors intervient la convention du 10 février 1848. Elle a été publiée. Nous la résumons :

Cession par Maquet de son droit de copropriété sur les ouvrages faits avant le 1^{er} janvier 1848, moyennant la somme de 145,200 francs que Dumas s'engage à payer à Maquet dans le délai de onze années et en douze termes par année, chacun de 1,100 francs, payables de mois en mois.

Comme transports en garantie, Dumas cède une somme de 66,000 francs par année, qui lui sont dus par la direction du Théâtre Historique ; un droit de billets d'auteur, etc. ; enfin il était convenu que Dumas était obligé de fournir par an, au Théâtre Historique, trois grands ouvrages au moins, signés de Dumas et Maquet seuls.

Une clause résolutoire indiquait que cette cession par Maquet de son droit de copropriété serait considérée comme nulle si Dumas ne remplissait pas ses engagements.

Nous verrons plus tard comment il les a remplis.

L'acte de 1848 rétablissait la confiance de Maquet si fortement ébranlée. Pour la première fois, il avait un traité en règle et

croyait que le Théâtre Historique lui offrait une garantie pour le recouvrement de sa créance, une créance assurément bien modeste, « si, comme l'a dit Maquet plus tard, l'on songe aux sommes énormes touchées par Dumas et à la valeur immense de la propriété de 200 volumes, à lui cédée par ce traité ».

Les froissements qui menaçaient d'altérer la fraternité littéraire des deux amis s'effaçaient.

S'effacèrent-ils complètement à ce moment ? Je n'oserais l'affirmer. Pour Dumas, cela n'était pas douteux. Quand il avait signé un engagement pour s'acquitter d'une dette, il se croyait volontiers libéré. Une échéance retardée était pour lui une échéance payée.

N'avait-il pas une confiance absolue, et légitime d'ailleurs, dans son génie ? N'avait-il pas une plume de laquelle il pouvait tirer beaucoup d'argent ? Il en serait quitte pour travailler jour et nuit. Il a dans son cerveau un gros capital intellectuel qu'il peut convertir en rentes. Donc Dumas marche toujours dans son rêve étoilé.

Maquet, plus rassuré, poursuit sa tâche presque seul – Dumas étant très absorbé par ses fonctions au Théâtre Historique – ; il s'occupe de la publication des romans en cours.

En 1849 paraissait, dans le *Siècle*, *Le Vicomte de Bragelonne*, commencé en 1847. J'extraits de la correspondance de Dumas quelques billets :

Mon ami,

Il ne faut pas, je crois, que Colbert voie le roi avant qu'il dénonce l'existence des quinze millions. Son entrée de fouine y perdrait. Je vais faire la confession de Mazarin. Je vais faire toute la scène de l'argent et je vais faire le testament.

Il me faudrait une bonne biographie de Mazarin.

Et puis n'est-ce pas dans Brienne que toute cette histoire de testament est relatée ?

Il faut peindre l'inquiétude de Mazarin pendant les trois jours que le testament reste chez le roi.

Ne serait-ce pas bien que ce fût Fouquet qui lui donnât le conseil de refuser pour laisser le roi sans ressource ? Il est vrai que le conseil ôterait de la grandeur au refus, mais ce serait un bon moyen de dessiner Fouquet qui, jusqu'ici, est resté derrière le rideau.

Fouquet conseillera de rendre – Anne d'Autriche de garder – Louis XIV avec son libre arbitre se déciderait pour le parti le plus noble. – Cela sauverait tout.

Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'il faut que nous nous voyions pour jeter de la limpidité dans tout cela.

Mais je crois Mazarin avouant tous ses petits méfaits, toutes ses petites roueries les uns après les autres et ne parlant aucunement de ses vols – un bon type surtout quand le théatin aborderait la question d'argent. Comme il n'a pas de secrets pour Colbert, Colbert resterait dans la ruelle pendant la confession.

Croyez-vous bien dessiner le théatin et voulez-vous faire la scène ? – Si vous ne le sentez pas, je la ferai.

Mais je la crois bonne et importante. Faites du *Balsamo*, mon ami, et venez me rejoindre au théâtre sur le midi.

À vous,

DUMAS.

Les « Plaisirs de Porthos » sont quelque chose de merveilleux.

Tout cela est excellent. Vous inventez tous les jours quelque chose, et cette belle jeunesse contrastera bien avec nos vieux.

Cher ami,

Le feuilleton est arrivé trop tard, je voudrais voir celui de demain : avez-vous décrit l'intérieur de la grotte, pour donner une idée du champ de bataille ?

Pourquoi attendent-ils au lieu de fuir ?

Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est la correspondance avec le *Siècle*, et je trouve une lettre bien curieuse de

Matharel de Fiennes adressée à Maquet, au moment du procès de 1858, dont nous parlerons plus loin. Mais cette lettre doit se placer ici, car elle fixe d'une façon définitive la nature et l'importance de la collaboration de Maquet

22 janvier 1858.

Mon cher M. Maquet,

Deux lignes pour vous dire que je viens de lire le compte rendu de votre procès et que mon témoignage peut rectifier une erreur.

En 1849 – je ne puis pas préciser la date – le *Siècle* publiait *Le Vicomte de Bragelonne*. Perrée était absent et je la remplaçais.

On m'avertit à six heures du soir que le feuilleton qu'on était allé chercher à Saint-Germain, chez Alexandre Dumas, était perdu. Il fallait au *Siècle* son feuilleton, le feuilleton est dans sa charte. Les deux auteurs m'étaient connus, l'un habitait à Saint-Germain, l'autre à Paris. J'allai trouver celui qui était le plus facile à joindre. Vous alliez vous mettre à table. Vous eûtes la bonté de laisser là votre dîner et vous vîntes vous installer dans le cabinet de la direction. Je vous vois encore à l'œuvre. Vous écriviez entre une tasse de bouillon et un verre de vin de Bordeaux que vous teniez de la munificence du *Siècle*. De sept heures à minuit, les feuillets se succédèrent, je les passais de quart d'heure en quart d'heure aux compositeurs. À une heure du matin, le journal était tiré avec son *Bragelonne*.

Le lendemain, on m'apporta le feuilleton de Saint-Germain qui avait été retrouvé sur la route. Entre le texte Maquet et le texte Dumas il y avait une trentaine de mots qui n'étaient pas absolument les mêmes, sur 500 lignes qui composaient le feuilleton.

Voilà la vérité. Faites de cette déclaration ce que vous voudrez.

MATHAREL DE FIENNES.

P.S. – Mes souvenirs pouvaient être taxés d'inexactitude. J'ai fait constater les faits par le gérant du journal, par le chef de la composition et par le correcteur.

Correcteur du *Siècle* en 1849, je certifie avoir corrigé le feuilleton indiqué sur la copie de M. Maquet.

TALRICH.

Gérant responsable du journal le *Siècle* à cette époque, je certifie que les faits relatés ci-contre sont exacts.

23 janvier 1858.
FOUGÈRE.

Chef de la composition à cette époque, je certifie que le feuilleton du jour a été composé sur la copie de M. Maquet.

23 janvier 1858.
VOIVENELLE.

Timbre postal : 23 janvier 1858.
M. Maquet, 12, rue de Bruxelles.

Il faut avouer que l'homme susceptible de reconstituer tout un feuilleton au pied levé le portait évidemment tout entier dans son cerveau, qu'il l'avait primitivement conçu et écrit ; il aurait été incapable, en changeant seulement « une trentaine de mots », de pouvoir le reproduire au courant de la plume avec cette fidélité.

D'ailleurs Dumas ne reconnaissait-il pas très loyalement cette paternité de Maquet, lorsqu'il écrivait : « Vous inventez tous les jours. »

À propos du *Vicomte de Bragelonne*, je retrouve cette note de Maquet qui relate un amusant anachronisme fait par Dumas dans un développement ajouté par lui à la hâte au moment d'envoyer le feuilleton :

SIÈCLE

14 mars 1849.

VICOMTE DE BRAGELONNE

Il y a eu duel, on veut le cacher au roi Louis XIV. On lui fait accroire que les coups de feu tirés ont été tirés à l'affût.

- À l'affût de quel animal ! (demande le roi.)
- Du sanglier, Sire.

— Et quelle idée a eue Guiche d'aller comme cela tout seul à l'affût du sanglier ?... Il avait donc eu connaissance de la bête ?

— Oui, Sire. Des paysans l'avaient vue dans leurs pommes de terre.

Le lendemain, lettre de Maquet à Dumas :

Cher ami, est-ce possible ? *Pommes de terre* ! sous Louis XIV ! et la fleur de Parmentière à la boutonnière de Louis XVI ?

Aussi M. Dumas fit-il rectifier, et on lisait dans le *Siècle* (le 15 mars 1849) :

Par une erreur de copiste une faute s'est glissée dans notre feuilleton d'hier ; au lieu de *pommes de terre*, lisez : *pommes d'amour*.

Mais le roman est suspendu faute de copie, ce qui place le *Siècle* dans un cruel embarras. Aussi Louis Perrée, le directeur-gérant, s'adresse-t-il à Maquet directement pour obtenir de lui qu'il écrive la fin du *Vicomte de Bragelonne*. Mais Maquet, pour donner à un des derniers chapitres sa véritable couleur historique, avait voulu auparavant visiter le château de Vaux.

Louis Perrée, tout en comptant sur le zèle de Maquet pour achever le roman, avait répondu au sujet du château de Vaux :

JOURNAL « LE SIÈCLE »

20 août 1849.

—
Louis PERRÉE, directeur-gérant

—
Mon cher Maquet,

Les jours passent, et je ne vois rien venir. Je me suis cependant expliqué assez franchement avec vous pour pouvoir compter sur votre empressement à nous livrer la fin du *Vicomte de Bragelonne*. Fixez-moi, je vous en prie, un jour qui nous permette d'annoncer la reprise d'une manière positive.

Je me suis occupé de la permission que vous désirez pour visiter le château de Vaux ; il faudrait vous adresser à M. Cenac, ancien chef de division au ministère du commerce, qui est actuellement chargé des affaires de la famille Sébastiani. M. Cenac demeure rue de Monsieur, n° 2. La famille tient surtout à ce qu'on n'exploite pas dans la publicité

la triste célébrité qui s'est attachée à cette propriété depuis la mort du duc et de la duchesse de Praslin. J'ai dit qu'il ne s'agissait pour vous de visiter le château et le parc qu'au point de vue des souvenirs historiques du temps de Fouquet. On m'a dit qu'en le disant, vous obtiendriez sans peine l'autorisation que vous désirez.

Voilà, mon cher Maquet, le résultat de mes démarches. Prouvez-moi, vous aussi, votre bonne volonté en m'envoyant de la copie, beaucoup de copie, et surtout le mot fin après lequel je soupire.

Mille amitiés,

PERRÉE.

JOURNAL « LE SIÈCLE »

Rue du Croissant, 16

—

Louis Perrée, directeur-gérant

—

Il faut, mon cher ami, que vous soyez maudit du ciel et de la terre, il faut que vous ayez assassiné votre père et votre mère, il faut que....., pour avoir une vieille sorcière de cuisinière comme celle que vous avez.

Je vous ai attendu jusqu'à six heures ; il faut absolument que vous nous fassiez la mort de d'Artagnan pour demain. Je coupe les quinze dernières lignes, pour vous bien plus que pour nous. Cela ne pouvait pas finir ainsi. Pour Dieu, faites le dernier feuilleton et je serai grand comme Louis quatorze à Versailles, pas à Blois.

Adieu, nous comptons sur vous.

L. PERRÉE.

—————

Mon cher ami,

Perrée est allé chez vous pour vous prier de faire encore un feuilleton sur la mort de d'Artagnan. Il pense qu'il est impossible de ne consacrer que quelques lignes à ce personnage qui, en définitive, est le plus important de l'ouvrage et même de la trilogie. Je suis de son avis. Dans la confiance où nous sommes que vous penserez de même, Perrée arrête le chapitre de ce soir à ces mots :

Ils s'embrassèrent encore, et deux heures après ils étaient séparés.

(La fin à demain.)

Il est bien entendu d'ailleurs que vous ne travaillerez pas en vain et

que Perrée vous offre un dédommagement très convenable du temps que vous passerez à cette besogne. Soyez donc assez bon pour envoyer ce chapitre demain aussi tôt que possible à Dumas.

À vous de cœur.

LOUIS DESNOYERS.

Jeudi soir.

Monsieur Maquet,
Rue de Bondy, 46.

Terminons par cet extrait d'une lettre de Louis Perrée :

26 novembre 1849.

.... Il ne m'en coûtera jamais de reconnaître le service que vous aurez pu me rendre en terminant *Le Vicomte de Bragelonne*.

À peu près même aventure se produisit pour *Ange Pitou*. C'est encore à Maquet qu'on réclame la copie promise par Dumas.

LA PRESSE

131, rue Montmartre

—
Monsieur,

Je me suis présenté aujourd'hui chez vous sans avoir la chance de vous rencontrer. Je voulais vous demander où vous en étiez d'*Ange Pitou*. M. Dumas nous néglige singulièrement. Si j'avais la certitude que vous êtes en avance sur lui, je serais au moins un peu tranquille.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A. NEFFTZER.

Monsieur Maquet, 46, rue de Bondy.

« M. Dumas nous néglige singulièrement. » Évidemment. Diriger un théâtre, écrire des romans, des pièces, et plusieurs romans et plusieurs pièces en même temps, c'était trop. Maquet offrait une cible toute trouvée. Dumas pouvait signer tous les traités à lui seul, on ne s'en adressait pas moins à Maquet directement, puisque Dumas était insaisissable.

Maquet pressait Dumas de tirer une pièce de *La Dame de Monsoreau* ; il n'avait certes pas tort puisque, maintenant encore,

chaque reprise de ce drame fournit une belle série de représentations, mais Dumas y renonce :

Mon cher ami,

Je vous assure qu'avec la meilleure volonté du monde, je ne saurais me tirer de la *Dame de Monsoreau*. Je ne sais où donner de la tête.

Il serait monotone de passer en revue tous les ouvrages, car les billets de Dumas se ressemblent et fixent nettement le mécanisme de la collaboration. *Olympe de Clèves*, *La Tulipe noire*, *Ingénue*, *Les Drames révolutionnaires* sont ensemble sur le chantier ; Dumas demande 200 pages de *La Tulipe*, 350 à 400 pages d'*Ingénue* ; pour *Olympe de Clèves*, citons seulement ces indications de Dumas :

Mon ami, je crois qu'il y a une petite erreur dans notre plan.

Nous étions convenus que M. de Mailly allait chercher Olympe pour combattre l'influence que le roi venait de prendre sur sa femme ou plutôt que sa femme menaçait de prendre sur le roi.

Qu'en revoyant Olympe il en redevenait amoureux, et qu'alors il se décidait pour garder sa maîtresse à laisser sa femme devenir maîtresse du roi.

Il y avait donc dans ce revirement quelque chose de charmant qui disparaît à mon avis si M. de Mailly va chercher Olympe sans aucune raison de la faire débiter et seulement pour acquitter une promesse.

Je voudrais bien voir la suite de votre copie, cher ami, pour voir où elle me mène, parce qu'à moins de bonnes raisons comme vous m'en donnez si souvent, je tiendrais à ma première idée.

C'est-à-dire :

Mailly jaloux de sa femme.

Mailly allant chercher Olympe.

Mailly redevenant amoureux d'Olympe.

Mailly laissant sa femme devenir la maîtresse du roi plutôt que de renoncer à Olympe.

De cette façon, après le chapitre *Érotamie*, je reprendrais mon récit, que je ferais remonter à quatre mois, afin d'avoir la gelée, qui fait bien. Pendant ces quatre mois, toutes les intrigues que vous avez dû dérouler dans les cent pages suivantes.

Vous voyez donc que j'ai besoin de copie ou qu'il faut que je m'arrête.

À vous.

DUMAS.

On comprend que Dumas veuille savoir où Maquet le mène, mais Maquet voudrait bien savoir aussi, lui, où le mène ce travail acharné. Puisque sa collaboration est si publique qu'on lui réclame les romans signés Dumas, le moment n'est-il pas venu de tenter une démarche pour obtenir la double signature ? Mais Maquet, toujours réservé pour lui-même, ne veut pas se mettre en avant. Il a recours à son ami Lacroix, et ce qui l'encourage c'est qu'autour de lui on s'étonne que le travail si énorme auquel il se livre soit si mal récompensé. Lacroix n'hésite pas. Il voit Dumas et se heurte à un refus. Dumas considère que tout est pour le mieux. Je le crois bien. Lacroix n'est pas satisfait, et cependant il conseille à Maquet de « ne pas rompre la glace dans l'intérêt de deux personnes : Maquet et Dumas ». Maquet est naturellement désappointé, il l'est d'autant plus que Dumas, toujours harcelé par ses créanciers, cherchait à se créer des ressources en dehors, puisque sa collaboration théâtrale avec Maquet devait solder une partie de l'arriéré ; alors Dumas laissait Maquet travailler seul pour eux deux et il acceptait la collaboration de jeunes auteurs dont il tirait un profit immédiat. Maquet, assez irrité, écrivait, en décembre 1850, cette lettre à Dumas :

Mon cher Dumas,

Vous ne vous apercevez pas que vous abandonnez complètement et nos contrats et notre amitié. Ceux-là nous garantissaient contre le malheur qui peut venir de nous, celui-ci contre le malheur qui peut venir des autres.

Jamais le prix de nos travaux ne m'arrive. Vous me laissez dans la gêne quand vous devriez me faire payer préférablement à tout.

Vous ne songez pas, cher ami, que j'ai pour vous sur Dulong et sur Porcher des arriérés considérables.

Vous ne vous rappelez pas que dans nos comptes à nous deux l'arrié-

ré ne se comble pas.

Vous avez touché vos primes au théâtre et on me refuse les miennes. En effet, pourquoi s'y occuperait-on de moi quand on vous voit chercher à droite et à gauche dans la littérature la plus médiocre des aides pour remplacer le collaborateur qui a partagé vos plus importants travaux ? Vous avez un traité avec moi qui m'assure votre collaboration pour trois pièces par année. Ce traité, c'est le solde de tout mon passé avec vous, argent et réputation ; pourquoi, au lieu de l'exécuter loyalement, choisissez-vous le temps le plus stérile de l'année pour vous faire à vous seul des droits d'auteur, ou pour en céder au premier venu ?

Réfléchissez combien vous gagnerez peu à me faire tout perdre, interrogez vos souvenirs, votre cœur, vos intérêts : caresse ou blessure, j'y suis toujours pour quelque chose.

AUGUSTE MAQUET.

Dumas répond aussitôt, et en tête de la lettre on lit cette note de Maquet :

*Réponse à mes griefs. Exposition des trois pièces
à faire par an d'après le traité de 1848.*

Décembre 1850.

Cher ami,

Je vais répondre catégoriquement à tous les petits griefs que vous m'exposez.

Je me suis engagé à faire avec vous trois pièces par an.

Nous avons fait la première année *La Reine Margot* et *Les Girondins*¹. Ils ont suffi à l'année. Ce n'est point ma faute, c'est notre faute.

Je ne compte pas *Hamlet* qui était une reprise.

Nous avons fait la seconde année *Monte-Cristo* II. *Catilina* I. Ils ont suffi à la seconde année, et vous-même avez été d'avis de vous arrêter devant la cessation de paiement d'Hostein.

Nous avons fait la troisième année :

Les Mousquetaires, *D'Harmental*, *La Guerre des Femmes*.

La troisième année seulement, et sur la demande d'Hostein, j'ai usé de ma réserve et fait *Le Comte Hermann*, que je vous ai proposé deux fois en collaboration.

1. *Le Chevalier de Maison-Rouge*.

Cette année à nouveau nous avons fait *Urbain Grandier*, et comme vous avez, à juste raison, cessé pendant deux mois de travailler, je vous ai dit :

— Vous voyez une pièce dans *Chicot*¹, je ne la vois pas, tirez-donc la pièce du roman.

Au lieu de cela vous avez fait *Lesurques*², et je commence par vous dire que vous avez parfaitement fait.

Aujourd'hui, vous me dites que je travaille en collaboration. Combien de fois, mon ami, vous ai-je dit de lire *Pauline* et de voir s'il n'y aurait pas une pièce dedans ?

Pourquoi ai-je laissé faire une pièce avec *Pauline*, pourquoi voulais-je essayer de faire une pièce avec des décors et sans mon nom avec le *Corricolo* ?

Pour vous payer cet arriéré dont vous me parlez, cher ami.

Comment vous le paierais-je autrement qu'en faisant de l'argent par tous les moyens possibles ?

Maintenant j'ai un tiers dans *Les Lansquenets*, je ne sais pas ce que cela fera ; j'ai un tiers dans *Pauline* qui ne m'a pris ni travail d'exécution, ni travail de mise en scène. J'ai moitié dans une pièce au Vaudeville. Eh bien ! qu'ai-je dit à Dulong ? — Nous mettrons tout cela au compte de Maquet. Sur tout cela il y a deux mille francs reçus d'avance, voilà tout.

Au milieu de comptes dans lesquels il lui est plus difficile sans doute de se reconnaître que dans les lacis compliqués de ses multiples romans, Dumas jette un cri qui va droit au cœur de Maquet :

Dites-moi, ma vie n'est-elle pas un problème, puisque ma vie repose sur les 600 francs qui me restent par chaque (*sic*) *deux volumes* de Cadot.

Les anciens représentaient la Nécessité avec des coins de fer.

Quelque bonne volonté que j'aie, mon ami, il m'est impossible sur 600 francs qui me restent de vous en donner 1000.

Et sur cet aveu en chiffres, Dumas ajoute :

1. La *Dame de Monsoreau*.

2. Le *Courrier de Lyon*.

Or, mon ami, voici donc tout ce que je puis vous dire :
Nos trois pièces par an ont été faites et se feront.

Et Dumas explique que son arriéré ne peut être payé par lui que sur des travaux qu'il exécutera seul, « et voilà pourquoi je laisse faire des pièces sur mes livres ».

Il termine en disant qu'il lui faut six mois de travail pour des remboursements qu'il a à faire. « Voulez-vous – et ce sera à mon grand désespoir – interrompre notre travail jusqu'à ce que je sois rentré dans la moitié de ma propriété ? Alors je vous le dirai à l'instant même, car pour moi toute collaboration avec un autre que vous est de l'aultère. »

Et Dumas signe : « À vous du profond de mon cœur. »

Que pouvait-on répondre à une pareille lettre, sorte de confession douloureuse ? Maquet oublie « ses griefs » et, assuré de ne plus toucher un sou, écrit ce billet qui en dit plus long que tout un livre sur la fraternité littéraire telle que la comprenait Maquet :

21

à M. de la Dumas

Cher ami, argent, (c'est) la
 chose qui est la plus précieuse de
 tous les biens que je ne possède pas
 et que les affaires sont à la
 base de la vie et de la
 fortune. Mais, mon cœur, par et moi et
 de ce que j'écris, j'ai de l'argent
 pour vous et vous

A. Maquet

21 x 1875

Quoi de plus émouvant ! Maquet ne songe plus à lui, mais à l'ami. Il lui offre sa plume qui a produit des œuvres retentissantes sous le couvert d'un anonymat imposé, il donne son cœur qui est fidèle, prêt à abandonner l'argent qu'il gagnerait, lui qui n'a plus rien chez lui.

Beau geste, noble sentiment !

Les hommes de lettres s'entr'aidaient, dans ce temps-là, en donnant l'exemple du plus admirable désintéressement.

Gérard de Nerval n'avait-il pas apporté à Maquet la protection de Dumas ?

Par un singulier retour des choses d'ici-bas, c'était Maquet qui se présentait comme le bienfaiteur de Dumas.

Alors survint la catastrophe, la faillite du Théâtre Historique en 1851, faillite dont Maquet devait subir le terrible contre-coup, car, ainsi que l'écrit Maquet, dans une note qu'il a remise à son avocat, M^e Allou, lors d'un procès que Dumas lui intentait en 1869 et qu'il a perdu :

Le traité de 1848 qui assurait à Maquet 140,000 francs de prix principal, 6,000 francs de billets par an pendant la durée du privilège (douze ans), la représentation de trois grands ouvrages par an pendant douze ans, total, trente-six grands drames ; total en argent, 400,000 francs au moins ; ainsi ce traité, seule ressource de Maquet, seule compensation donnée à ses immenses travaux, à ses immenses sacrifices, la faillite de Dumas l'anéantissait. Maquet voyait s'engouffrer toute sa fortune dans cet abîme où déjà s'était engloutie et absorbée le gloire de ses travaux.

Après la ruine de tant d'espérances, quelle est la pensée de Maquet ? C'est d'écrire à Dumas pour le consoler et se mettre à sa disposition ; il oublie dans ce moment tous ses griefs, fidèle à ses souvenirs d'autrefois ; et en tête du billet suivant de Dumas on trouve cette indication de la main de Maquet :

Remerciements après la faillite.

Merci, cher.

Tous malheurs sont réparables, surtout avec de bons amis.

Il me faut six mille francs aux artistes pour faire infirmer le jugement.

Si vous pouvez me trouver mille francs chez Dulong, j'en ai déjà trois mille.

D'ici à huit jours, dans ce cas, tout serait réparé.

Encore une fois, merci.

À vous de tout cœur.

AL. DUMAS.

XI

La séparation. – Les procès.

Dumas avait pris une décision énergique après ses malheurs : il était parti pour Bruxelles. Là il pouvait travailler à l'aise sans perdre le temps à recevoir ses créanciers et, ce qui était plus agréable, retrouver des amis proscrits lors du coup d'État. Il conservait un fidèle souvenir pour Maquet et ne perdait jamais une occasion de rappeler les anciennes batailles.

Dans un de ses volumes, *Causerie avec mes lecteurs*, 22 novembre 1853, on relève une phrase qui a la mélancolie d'un testament : « *Catilina*, un des meilleurs drames que j'aie faits avec Maquet dans une collaboration qui me sera toujours chère. » Et c'est un cri du cœur sincère. Dumas comprenait quelle perte il faisait en n'ayant plus ce sûr et fidèle compagnon avec lequel il avait vécu intellectuellement pendant dix années, à une époque qui marquait pour lui l'apogée de sa gloire. Ce grand enfant était un peu comme un orphelin, livré aux vents de la tempête, obligé de se débattre sans le secours de cette chaude amitié à laquelle il devait tant.

On peut dire que l'heure tragique sonnait pour Auguste Maquet. Certes il avait un brillant passé, mais connu seulement d'une élite, disposée à faire la part du lion à Dumas et ignorante du rôle prédominant qu'il avait joué dans cette collaboration anonyme. Il renonçait à associer désormais sa destinée à celle de Dumas. Il allait travailler seul et être jugé sur sa valeur personnelle. Il se mit résolument à l'œuvre, de 1852 à 1856, et écrivit *La Belle Gabrielle*, *Le Comte de Lavernie* et *La Maison du Baigneur* ; il en tira ensuite des pièces.

Le succès fut éclatant. Il suffit de lire les articles de la critique de l'époque. Et, au bout de soixante ans, les romans et les pièces ont gardé leur popularité. Ce fut pour Maquet une grande consolation, ce fut surtout une revanche, et même, mieux encore,

l'attestation de sa manière, si on peut employer ce terme, la consécration de la parenté entre *La Belle Gabrielle* et *Les Mousquetaires*. C'est ce que Maquet fait ressortir dans la préface de sa sixième édition de *La Belle Gabrielle*, préface écrite en 1860, après la séparation, et d'où émane un accent de mélancolie :

Dans cette longue galerie de romans historiques que j'ai composé en société avec l'écrivain célèbre que l'on nomme aujourd'hui *le plus fécond de nos romanciers*, il est resté beaucoup de cadres vides.

Ce n'était pas une idée stérile que d'illustrer par des portraits ou des paysages la chronique de notre pays, et nous nous y étions dévoués tous deux avec une ardeur, je devrais dire avec une fièvre telle que l'intrépide attelage eût fini par labourer ainsi toute l'histoire de France, lorsque, tout à coup, pour des causes trop étrangères à la littérature, la charrue s'arrêta.

... Quoi qu'il en soit, demeuré seul sur le terrain naguère défriché, sinon moissonné à deux, je repris le joug, non sans chercher parfois à mon côté, moins par besoin de l'aide que par regret du compagnon, et, résolu à remplacer une force double par une double conscience, je continuai seul la tâche commencée.

La corrélation entre les œuvres anciennes et les œuvres nouvelles était incontestable.

Le Comte de Lavernie reliait *Le Vicomte de Bragelonne* au *Chevalier d'Harmental*, *La Belle Gabrielle* s'intercalait entre *La Dame de Monsoreau* et *Les Mousquetaires* et la soudure était complétée par *La Maison du Baigneur*, de sorte que, ainsi que le disait Maquet dans cette préface, « notre galerie de romans historiques se continue maintenant sans interruption de la Saint-Barthélemy à la Terreur. »

Dumas et Maquet auraient écrit vraisemblablement ensemble ces trois romans complémentaires. Maquet les a écrits et signés seul, et rien ne marque mieux la parenté étroite de style et d'imagination entre les œuvres anciennes et les œuvres nouvelles, avec cette différence cependant que l'action est conduite d'une

façon plus rapide. C'était, d'ailleurs, l'éternel objet de controverse entre Dumas et Maquet au sujet du nombre inusité de volumes. Maquet était le partisan résolu des romans plus resserrés, mais Dumas voulait, il n'y avait qu'à s'incliner.

Maquet était libre cette fois, mais comme il le constate lui-même dans la préface de *La Belle Gabrielle*, lorsqu'il se remet à sa table de travail, privé de l'ami des anciens jours, il ne peut se défendre d'une certaine émotion.

Il la traduit dans une lettre à un journaliste qui lui demandait des renseignements biographiques :

Monsieur,

La biographie que j'ai l'honneur de vous envoyer vous donnera une idée assez exacte de ma jeunesse et de mes travaux. L'auteur s'est adressé à ma famille, en 1847, pour obtenir ces renseignements.

Il reste à combler la lacune qui sépare 1848 de 1857.

Lorsque le Théâtre Historique, sur lequel j'avais fondé tout mon avenir – argent et renommée – eut succombé, tant sous le poids des affaires publiques que sous la fâcheuse direction de Dumas, mal entouré, la faillite arriva et je me vis obligé de recommencer l'énorme travail que j'avais soutenu pendant dix ans.

Travailler n'était rien. Mais décidé à travailler seul, j'allais avoir à prouver ma valeur – comparativement à celle de Dumas. Tâche immense, puisque Dumas m'avait eu pour collaborateur et que je serais seul en face du monceau d'œuvres brillantes qu'il avait signées. J'eus ce courage ; ce ne sera pas un de mes moindres mérites un jour. J'écrivis pour la Gaîté un drame, *Le Château de Grantier*, qui eut un magnifique succès littéraire et un succès d'argent. Toute la presse, qui me guettait à cette manifestation, cria bravo avec un réel enthousiasme.

Valéria, au Théâtre-Français, eut un grand succès que je partageai avec M. Jules Lacroix.

J'écrivis *Le Comte de Lavernie*, roman historique, succès.

La Belle Gabrielle, immense succès.

La Maison du Baigneur, etc., vous les lirez.

Enfin, je reconquis une réputation plus solide que jamais au théâtre et dans la presse.

Je regarde aujourd'hui tout ce passé si brillant et si bruyant, sans

regret, mais non sans une admiration, que vous me permettrez de trouver légitime.

Les Mousquetaires, D'Harmental, Monte-Cristo, Le Chevalier de Maison-Rouge sont, malgré beaucoup trop de négligences, de fort bons livres auxquels un peu de gloire restera plus tard. Si Dumas eût voulu suivre mon conseil et réduire d'un grand tiers tous nos ouvrages, j'en citerais dix excellents au lieu de quatre ou cinq.

Recevez, *alme tutor*, mes compliments respectueux et bien dévoués.

MAQUET.

La séparation ne fut guère favorable à Dumas. S'il produisit encore, il ne remporta guère de succès ; il suffit de citer *Le Marbrier, La Tour Saint-Jacques, Le Verron de la reine*. Il faut faire cependant une exception pour *L'Orestie*, tragédie en trois actes et en vers d'après Eschyle, qui fut représentée en 1856 à la Porte-Saint-Martin et qui reçut un chaleureux accueil.

Auguste Maquet, au contraire, bénéficiait d'une publicité bruyante et flatteuse, qui s'adressait à son œuvre personnelle. Sans doute on faisait une allusion au passé, mais bien discrète ; le passé était méconnu même par les journalistes qui auraient dû être renseignés sur le mouvement littéraire.

Maquet pouvait mesurer le préjudice que lui avait causé l'anonymat. Il comptait au nombre des collaborateurs de Dumas, mais sans désignation d'œuvres, et, perdu dans la foule, il était contraint de rectifier bien des erreurs et de se rendre une justice qui lui avait été refusée.

À ce titre, cette lettre fort intéressante, et dont nous avons donné un extrait page 23, précisait des détails sur sa collaboration :

À Paul Lacroix (Bibliophile Jacob).

Je vous remercie, mon cher Paul, de m'avoir fait lire l'ouvrage de M. Guérard. C'est assurément un travail plein d'excellentes recherches et de curieux détails ; mais quant à l'article qui me concerne, j'y ai trouvé une quantité d'erreurs qui me prouvent combien peu mes travaux ont été connus de M. Guérard. S'il me fallait les relever une à une, j'aurais trop

à faire, d'ailleurs je n'ai plus le livre sous les yeux ; je me souviens seulement, que l'on y attribue ma première pièce : *Bathilde*, à un tiers, Cordellier-Delanoue, qui ne l'a peut-être jamais vue, ni lue.

J'y vois encore qu'on attribue le commencement de *Monte-Cristo* à M. Fiorentino qui, ayant cédé à Dumas certaines histoires sur l'Italie, peut bien se trouver ainsi son collaborateur, mais n'a jamais participé au roman de *Monte-Cristo*, dont seul j'ai fait le plan et exécuté chaque chapitre avec Dumas.

Je crois néanmoins devoir excepter de ce livre tout ce qui est relatif au bandit romain, l'histoire de Campo par exemple, que Dumas a intercalée, malgré moi, et aussi malgré toute raison, dans *Monte-Cristo*, cet épisode ayant peut-être son mérite hors de *Monte-Cristo*, mais il a fallu bien des soudures plus ou moins heureuses pour l'y rattacher. L'histoire de Luigi Vampa est-elle de M. Fiorentino ? peut-être.

Quant au reste de mes ouvrages faits en collaboration avec Dumas : *Le Chevalier d'Harmental*, je l'avais fait seul avant de connaître Dumas ; l'ouvrage, que plusieurs de mes amis ont connu alors, faisait la matière d'un fort volume. Dumas me l'a demandé pour en faire, disait-il, une pièce pour Bouffé ; il en a fait trois volumes.

Sylvandire, de moi d'abord, est devenue sienne par le même procédé.

Nous avons fait ensemble *Les Trois Mousquetaires*, dont les premiers volumes furent écrits par moi, sans plan arrêté entre nous, d'après le premier volume des *Mémoires de d'Artagnan*, comme dit M. Guérard.

Une Fille du Régent, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, *La Reine Margot*, *Vingt ans après*, *La Dame de Monsoreau*, *Le Bâtard de Mauléon*, *La Guerre des Femmes*, *Le Vicomte de Bragelonne*, *Les Quarante-cinq*, *Les Mémoires d'un Médecin*, c'est-à-dire *Balsamo*, *Le Collier de la Reine*, *Ange Pitou*, *Monte-Cristo*, tous ces ouvrages sont de nous deux seuls, plan et exécution. Dumas m'a prié d'exécuter *Olympe de Clèves* et *La Tulipe noire*, dont l'idée est, je crois, de vous.

J'ai aussi travaillé à *Ingénue*. Là s'est arrêtée notre collaboration.

Voyez, cher ami, quel immense travail et que d'erreurs M. Guérard a commises sans s'en douter.

À vous de cœur,

A. MAQUET.

Si pendant les années de 1853 à 1856 Dumas et Maquet travaillaient chacun de leur côté, les relations d'intérêt ne pouvaient

pas être rompues, puisque Dumas était toujours le débiteur de Maquet. Peut-être Dumas désirait-il renouer les relations littéraires ? Peut-être Maquet, qui avait envoyé à plusieurs reprises des émissaires à Dumas pour lui rappeler les engagements pris, a-t-il provoqué cette lettre de Dumas :

2 avril 1856.

Cher ami,

Pourrions-nous régler l'avenir ainsi : dites-moi la somme fixe que vous désirez tirer de notre collaboration. Supposons – je suppose – 36,000 francs, par exemple.

Vous avez déjà, assurés :

7,000 de billets.

6,000 de primes.

13,000

Nous nous arrangerons de façon que les théâtres et les livres vous fassent 23,000. Total : 36,000.

Vous feriez de votre côté une ou deux pièces, comme de mon côté j'en ferais une ou deux – vous m'aideriez, je vous aiderais – cela ne regarderait personne que nous.

Et voici ce qui arriverait :

C'est que plus spécial en théâtre qu'en tout autre chose, je ferais, moi, beaucoup plus de théâtre que vous, tandis que vous, vous me donneriez par exemple la matière de 12 volumes de la *Presse* ou de 15 du *Constitutionnel*, ce qui reviendrait au même.

Et il le pria de venir le voir avenue Frochot.

Cette lettre de Dumas projette une éclatante lumière sur la collaboration. On peut même dire qu'elle la fixe d'une façon ineffaçable : Dumas plus l'homme du théâtre, Maquet plus l'homme du roman. Dumas devait se trouver en plein désarroi après la rupture, puisque, pendant dix années, il n'avait pu se passer de Maquet. Mais Maquet venait de remporter de grands succès. Il n'était pas disposé à passer un nouveau bail d'anonymat, il travaillait seul, pour acquérir de la notoriété et aussi de l'argent, car Dumas n'était pas très empressé à s'acquitter.

Une occasion se présenta cependant, et Maquet crut qu'il allait être dédommagé. En cette même année 1856 Dumas gagna un procès contre Michel Lévy et la *Presse* et toucha 225,000 francs. Bonne aubaine. Maquet, sachant que Dumas disposait seulement de ce qu'il gagnait au jour le jour, avait patienté ; il juge l'occasion favorable pour obtenir un amortissement, si faible qu'il soit, de ce qui lui était dû. Il envoie un parlementaire, rappelle le traité de 1848 et n'obtient pas de réponse. Il réitère sa demande, même silence. Alors il se fâche et intente à Dumas, en février 1857, un procès qui ne fut jugé qu'en 1858. Les débats en ont été publiés. Que voulait Maquet ? Sans doute le règlement de comptes, mais, à défaut de paiement, ce qu'il souhaitait surtout, c'était de recouvrer sa propriété et d'obtenir sa part de gloire en pouvant inscrire son nom à côté de celui de Dumas sur les couvertures des œuvres. Or Dumas n'avait pas rempli les engagements qu'il avait contractés en vertu du traité de 1848 ; la garantie donnée était perdue par suite de la faillite du Théâtre Historique ; la cession des droits, en raison de l'inexécution des engagements, devenait nulle. C'est bien là le traité de 1848. On a invoqué, il est vrai, la lettre de Maquet écrite en 1845. Or une note de Maquet que je trouve dans ses papiers est une réponse décisive à toutes les questions posées et à l'interrogatoire qui lui était adressé.

Pourquoi la lettre de 1845 ?

— Pour ne pas laisser Dumas exposé à une réclamation de mes héritiers, puisqu'il m'avait promis de me désintéresser d'après nos conventions verbales.

Quelles étaient ces conventions ?

Deux cents francs par chaque volume de chaque édition de nos œuvres, après la publication par le journal.

Pourquoi l'acte de 1848 après la lettre de 1845 ?

Parce que, confiant en l'exécution des conventions verbales, j'avais continué à travailler, que ma créance sur Dumas avait pris des proportions énormes – parce que les chances d'être payé diminuaient de jour

en jour et que le Théâtre Historique, récemment fondé, m'offrant pour la première fois une garantie palpable, je cherchais à assurer sur les produits de ce théâtre le recouvrement de la créance Dumas.

Évaluez cette créance.

L'évaluation fixée au traité est bien modeste si l'on songe aux sommes énormes touchées par Dumas, et à la valeur immense de la propriété de 200 volumes à lui cédée par ce traité.

Pourquoi réclamez-vous aujourd'hui la signature que vous n'avez pas même réclamée dans le traité ? – Y aviez-vous jamais songé lors de vos premières collaborations ?

Toujours. Tout de ma part en fait foi. Jamais, malgré la provocation de Dumas, je n'ai consenti à nier ma collaboration ou à renoncer à la revendiquer moralement. J'y ai toujours songé. Dumas m'y a encouragé lui-même en me nommant *spontanément* son collaborateur dans les *Mousquetaires* de l'Ambigu. J'avais la certitude qu'il finirait par avouer aussi son collaborateur sur les livres. Le contraire devenait de jour en jour une iniquité plus honteuse, plus impossible. J'avais entassé, j'entassais tous les jours trop de travaux, trop de succès sur le nom de Dumas, pour qu'il ne m'offrît pas un moyen de révéler ce que tout le monde savait. Les premiers pas étaient franchis. On traitait directement aux journaux et aux théâtres avec moi. Le nom de Maquet sur une couverture de livre auprès du nom de Dumas eût été un des plus beaux triomphes de Dumas – celui de son honnêteté, – après tant de triomphes de son talent, uni au mien.

Pourquoi n'avez-vous stipulé nulle part cette condition de la signature ?

Je n'ai jamais fait qu'un acte écrit avec Dumas au sujet de nos ouvrages.

Dumas vous a-t-il jamais promis de signer avec vous les livres faits en commun ?

Il a fait plus que de promettre, puisqu'il a signé l'acte de 1848, qui me garantit le retour de ma part de propriété en cas de non-paiement. Qu'est-ce que la propriété d'un collaborateur ? Ce n'est pas la part matérielle de la possession comme serait celle d'un éditeur, par exemple, c'est la part de renommée à la fois et de profit.

Mais si Dumas eût payé la somme fixée au traité de 1848, vous n'eussiez pu lui demander de mettre votre nom à côté du sien ?

Si Dumas se fût acquitté, c'eût été après douze années de travaux communs, après 36 nouveaux drames signés ensemble et presque tous tirés de nos livres. Alors, de deux choses l'une : ou Dumas eût de bonne grâce mis mon nom sur les livres – je n'en doute pas – ou trente-six pièces signées m'eussent fait une assez brillante réputation pour que je ne demandasse pas autre chose. Sans compter que le public eût fini par savoir mon nom aussi bien que le nom de Dumas et que ma réputation se fût trouvée aussi bien faite que ma fortune. Mais d'ailleurs, je le répète, en douze années de continuation de travaux, j'eusse contraint Dumas, par affection et loyauté, à signer avec moi nos livres.

Voilà ce que m'a fait perdre la faillite de Dumas. Voilà de quels dommages je lui demande aujourd'hui la double réparation.

Toutes les réponses de Maquet étaient d'une clarté saisissante, et, bien que l'inexécution des engagements de Dumas dût rendre à Maquet tous ses droits de copropriété, le grand avocat Marie allait plus loin et n'admettait pas la cession de « ce droit sacré pour tout écrivain de mettre son nom au bas de ses œuvres, droit individuel, droit personnel qui, dans notre pensée, ne peut se prescrire ni se vendre ; s'acheter ! bien moins encore : droit intime, en un mot, qui ne peut pas plus s'abdiquer que ne pourrait s'abdiquer la personnalité elle-même, d'où elle émane ». Et avec quelle impitoyable logique Marie disait :

La propriété intellectuelle est d'une nature si élevée et si spéciale que nul n'a jamais prétendu, par exemple, que le cessionnaire eût le droit, après la vente et en vertu de la vente, de supprimer l'ouvrage vendu et de le publier sous son nom. Quelque absolue que soit la formule de la vente, le nom reste toujours en dehors de la vente. La propriété intellectuelle se constitue de deux éléments : l'élément créateur que le nom révèle : celui-là n'est pas dans le commerce ; l'élément créé, la manifestation matérielle, l'intelligence qui a créé celui-là : celui-ci seul est dans le commerce.

On ne saurait mieux dire, et Dumas le comprenait fort bien, mais il ne voulait voir là qu'une question financière ; il ne craignait pas le partage de la gloire, mais celui des droits d'auteur ;

effacez les affaires d'intérêt, Dumas n'aurait élevé aucune objection ; le tribunal, lui, ne vit uniquement que la question d'argent.

Malgré les termes du jugement reconnaissant formellement qu'il résulte des circonstances et des documents du procès que la collaboration de Maquet aux ouvrages cédés par la convention de 1848 « a été aussi importante intellectuellement que profitable pécuniairement à Dumas », qu'il est « certain que la collaboration était devenue plus utile à Dumas et plus importante encore dans les derniers ouvrages que dans les premiers », malgré la lettre de Dumas à la Société des Gens de lettres « signant à jamais du nom de Maquet les ouvrages nés de cette collaboration », les juges repoussent la légitime revendication de Maquet de signer les œuvres. Ils avouent eux-mêmes cette paternité, mais se placent sur le terrain étroit des intérêts, assimilant Maquet à un créancier ordinaire ; étrange bizarrerie, car un créancier ordinaire, un commerçant vend et cède sa marchandise, mais si on ne le paie pas, il reprend sa marchandise, sa propriété.

Le tribunal accorde à Maquet 25 % et, moyennant ces 25 %, que Dumas ne paiera même pas, annihile la clause résolutoire qui permettait à Maquet de ressaisir ses droits de propriété littéraire, de signer les œuvres communes.

XII

La Dame de Monsoreau (drame) Assignation et procès

On se souvient peut-être que, dans sa lettre de décembre 1850, Dumas répétait à Maquet : « Vous voyez une pièce dans *Chicot*. Je ne la vois pas. Tirez donc la pièce du roman. »

Chicot c'était *La Dame de Monsoreau*.

Maquet, qui possédait bien la pièce, s'était mis à l'œuvre, et le 19 octobre 1850 le drame était reçu par Hostein, directeur du théâtre de la Gaîté. Reçu, mais non joué. Le 30 juillet 1853, Hostein, armé de son traité, réclame la pièce à Dumas et à Maquet ; il avait attendu deux ans et neuf mois, long délai pour un homme qui use tout à coup de procédés expéditifs en envoyant une sommation d'avoir à lui livrer le drame dans les vingt-quatre heures ; et il invoquait cette raison qu'il avait versé aux auteurs 1,000 francs comme premier gage d'exécution.

« Un instant, dit Maquet, je n'ai rien reçu. » Dumas avait, il est vrai, touché les 1,000 francs.

Hostein revient à la charge trois jours après ; il assigne Maquet et Dumas, réclamant en dommages-intérêts 25,000 francs, somme fixée comme dédit dans des conventions verbales formulées le 19 octobre 1850.

« Qu'à cela ne tienne, répond Maquet par huissier le 2 août, le jour même, je suis prêt à livrer le manuscrit du prologue et des cinq premiers tableaux ; je vais me concerter avec mon collaborateur pour y mettre la dernière main, mais je n'ai jamais reçu aucune somme ; de plus, j'ai offert autrefois le drame, et je n'ai jamais obtenu de réponse ; et, depuis plus de trois années, la direction de la Gaîté n'a pas donné signe de vie. »

Hostein, parti en guerre avec ses huissiers, ses sommations aux auteurs d'avoir à lui livrer leur drame dans les vingt-quatre

heures ou de lui payer 25,000 francs, garde tout à coup le silence ; les jours, les mois s'écoulent, Hostein ne bouge pas.

Deux années et demie passent ; le 18 février 1856 Hostein se réveille et il envoie une sommation aux auteurs d'avoir à livrer l'ouvrage dans les vingt-quatre heures. C'est la sommation chronique, mais à longue échéance. Il faut avouer que les auteurs avaient eu le temps d'oublier Hostein. Pourquoi tout à coup se rappelait-il à leur souvenir, car il y a longtemps que le drame aurait pu être livré, joué et avoir eu un bon nombre de représentations, puisque la convention datait de 1850 ? Alors pourquoi ce sursaut ? C'est qu'Hostein avait appris que les auteurs avaient signé un traité avec M. Billion, directeur du théâtre du Cirque. Voilà peut-être une bonne occasion pour avoir un dédit.

Pour le coup, Maquet juge la plaisanterie un peu forte, et deux jours après, le 20 février, il répond par huissier que deux ans et demi auparavant il a fait offrir le drame à M. Hostein, que ces offres avaient été refusées, et que, devant ce refus et ce silence prolongé, il s'était considéré comme dégagé.

Hostein se rebiffe : le 8 mars, il assigne Dumas et Maquet à comparaître le 12 mars suivant, toujours pour lui livrer le drame. Mais Billion, le directeur du théâtre du Cirque, intervient ; c'était bien ce qu'espérait Hostein : et Billion ayant signé un traité, ayant versé 1,000 francs (c'est le même tarif), lance le 27 mars son assignation à Dumas et Maquet pour leur réclamer 50,000 francs (cette fois le tarif est double), au cas où le tribunal donnerait le drame à M. Hostein.

Le 2 juin 1856, le jugement est rendu. Dumas et Maquet sont condamnés à remettre le manuscrit à Hostein, mais sous la réserve la plus expresse que la pièce serait jouée dans le délai de deux mois. Billion était débouté de sa demande.

Hostein doit être satisfait, il a sa pièce, le voilà obligé de s'exécuter. Mais le tribunal avait considéré que les exploits... d'huissier devaient avoir un temps, et il avait fixé un délai de deux mois. Hostein retombe dans sa léthargie, suivant sa constan-

te habitude, après chaque procès qu'il gagne toujours. Les deux mois fixés par le tribunal se passent, et Hostein est sans voix.

Quel est donc ce mystère ? Pourquoi ces procès ? Pourquoi ces demandes de dommages-intérêts ? Pourquoi ces offres de Maquet toujours refusées ? Pourquoi ces silences prolongés ? C'était simplement une vengeance, Hostein n'avait jamais eu l'intention de monter le drame.

Mais à cette même date de 1853 où il entamait les hostilités, Maquet lui avait fait demander le paiement de 4,000 francs, remis à titre de prêt, et d'un effet de 5,000 francs ; cet effet avait été obligamment souscrit par Maquet. Hostein avait été condamné en 1853 à rembourser ces sommes, mensuellement. Il usait simplement de représailles envers son bienfaiteur.

Les directeurs s'étaient disputé cette *Dame de Monsoreau*. Le drame était à peine ébauché, et le premier traité datait de 1850 ! Survint le procès de 1858, qui séparait les deux collaborateurs. Maquet avait bien écrit quelques tableaux. Dumas, qui était passé maître dans l'art de faire des drames, et surtout avec une étonnante rapidité, aurait souhaité que cette *Dame de Monsoreau* si souvent ajournée fût enfin représentée. Il lui était difficile de recourir à Maquet, des mots trop vifs avaient été échangés ; Maquet avait laissé de côté le drame, travaillait seul et publiait son roman *La Rose Blanche*. Dumas s'était décidé à faire, un peu à la hâte, *La Dame de Monsoreau* et en avait envoyé le manuscrit au directeur de L'Ambigu, de Chilly.

Maquet reçut de de Chilly les lettres suivantes :

AMBIGU COMIQUE

1^{er} juillet 1859.

—
Mon cher Monsieur Maquet,

Après avoir pris connaissance du manuscrit de M. Alexandre Dumas, *La Dame de Monsoreau*, je suis convaincu qu'il est inacceptable et impossible à jouer tel qu'il est. Il y a donc nécessité que vous remaniez entièrement cette pièce.

Or, voulant reconnaître le travail tout exceptionnel dont vous vous

chargez en dehors de la collaboration, je m'engage à vous donner à titre de prime :

1° 1,000 francs lors de la livraison de votre manuscrit ;

2° 1,000 francs le jour de la cinquantième représentation ;

3° 1,000 francs le jour de la quatre-vingtième représentation de *La Dame de Monsoreau*.

Cela, bien entendu, en dehors du traité consenti entre nous à la date du 28 juin dernier.

Bien et tout à vous,

DE CHILLY.

Mon cher Maquet,

D'après le désir que vous m'avez exprimé et le grand travail que vous nécessite le remaniement complet du manuscrit, la prime de *trois mille francs* que je devais vous payer ainsi qu'il suit :

1,000 francs en recevant le manuscrit,

1,000 francs à la quarantième représentation,

Et 1,000 francs à la quatre-vingtième, vous sera payée en une seule fois dès que j'aura reçu le manuscrit complètement terminé du drame *La Dame de Monsoreau*.

Bien à vous.

DE CHILLY.

Le drame fut représenté à l'Ambigu le 19 novembre 1860, alors que depuis dix ans environ toute collaboration avait cessé.

XIII

*Le Vicomte de Bragelonne, ou Marchiali,
ou La Fin des Mousquetaires,
ou La Maison Planchet et C^{ie}*

Durant son exil volontaire à Bruxelles, Dumas avait pris comme secrétaire un de ses amis, Noël Parfait, proscrit au coup d'État de 1851 et réfugié à Bruxelles.

Noël Parfait était chargé de copier et de mettre au net les romans de Dumas ; besogne assez lourde, assez fatigante, car Dumas avait une écriture très fine et Noël Parfait une vue assez défectueuse. Dumas écrivait au courant de la plume, et Parfait avait toutes les peines du monde à le suivre, quoiqu'il travaillât tout le jour et une partie de la nuit.

Noël Parfait aimait beaucoup Dumas, qu'il tutoyait, et, quoique étant plus jeune de dix ans, il était pour lui une sorte de conseiller ; mais son admiration et sa fidélité ne l'empêchaient pas de dire nettement même des vérités désagréables, mais avec une bonhomie souriante. Il reprochait à Dumas sa vie de prodigue, il regrettait surtout de le voir entouré d'hommes d'affaires, plus ou moins suspects, et le blâmait d'avoir amené, par la faute de son entourage, ce procès de 1858 qui l'avait brouillé avec son meilleur ami, alors qu'avec un effort on aurait pu l'éviter. Noël Parfait avait également une vive amitié pour Maquet. Certes, il pensait que Dumas avait peut-être commis une faute en refusant à Maquet la satisfaction légitime qui lui était due, mais il pensait aussi que Maquet avait été un peu sévère et un peu amer pour Dumas.

Il reconnaissait que cette collaboration avait été heureuse et fructueuse, il avait gardé la conviction qu'elle pourrait et devrait être reprise, et il espérait, en sa qualité d'ami, être l'instrument d'une réconciliation.

Lors de l'amnistie de 1859, il rentra en France et fut attaché à la librairie de Michel Lévy, mais il resta en correspondance suivie avec Alexandre Dumas. Or, un beau jour, Maquet reçut de Noël Parfait la lettre suivante :

Paris, 6 octobre 1860.

Mon cher Maquet,

Dumas, en quittant la France au mois d'avril dernier, a laissé entre les mains de M. Raphaël Félix, spécialement chargé de ses affaires théâtrales, le manuscrit de plusieurs pièces tirées de romans qu'il a faits en collaboration avec vous. La plupart de ces pièces, écrites un peu à la hâte, ont, paraît-il, besoin d'être retouchées, remaniées ou refondues, et l'absence prolongée de Dumas empêche que pour ce travail on puisse recourir à lui-même. Le cas est prévu dans le traité avec M. Raphaël Félix, et des collaborateurs éventuels y sont nominativement désignés ; mais ces collaborateurs, parmi lesquels vous ne figurez point, ou élèvent des prétentions inadmissibles, ou reculent devant la responsabilité à prendre. Dans cette occurrence, voici ce que j'ai cru devoir écrire à Dumas, en ma double qualité d'ami et de fondé de pouvoirs :

« ... Au lieu de laisser Raphaël colporter ces pièces sans résultat aux dépens de ton amour-propre et de ta réputation, ne vaudrait-il pas mieux prendre un parti qui, à mon avis, ferait autant honneur à ta loyauté qu'il serait profitable à tes intérêts ? Ne vaudrait-il pas mieux, pour ces pièces comme pour toutes celles que peuvent fournir encore tes romans avec Maquet, prendre le collaborateur le plus naturel, celui qui, après toi, connaît le mieux la matière, c'est-à-dire Maquet lui-même ? Votre collaboration a toujours été si heureuse que je verrais là un regain assuré de quelques centaines de mille francs, et cela vaut bien la peine d'y songer, cher prodige !

« Je sais bien que cette proposition faite ainsi *ex abrupto* peut soulever de ta part certaines observations à cause des démêlés que tu as eus avec Maquet, mais je me suis dit tout ce que tu pourras te dire, et en définitive je persiste dans mon idée ; je crois fermement, sincèrement, mon ami, qu'en te conseillant ce retour vers Maquet, je te donne un bon conseil, et qu'aucun de ceux qui t'aiment réellement ne me désapprouvera. Dis un mot et l'affaire se fera, je l'espère. À qui plus qu'à toi appartient-il de céder à un bon mouvement, d'abjurer noblement toute

idée de rancune ? J'aurais toujours été étonné, moi qui te connais bien, de te voir soutenir tous ces procès contre Maquet, si je n'en avais attribué la cause à un mauvais entourage. Sors enfin des griffes des hommes d'affaires, redeviens toi-même, c'est-à-dire le bon, l'excellent Dumas, toujours prêt à rouvrir sa main et son cœur à ceux même qui peuvent lui paraître l'avoir un instant méconnu. »

Sur la page même où je lui écrivais cela, Dumas s'est empressé de me répondre :

« Montre à Maquet ta propre lettre et dis-lui, en lui serrant la main, que rien ne pouvait me faire plus de plaisir que ta proposition. »

Je viens donc aujourd'hui, mon cher Maquet, au nom de Dumas qui m'a laissé une procuration générale chez Maître Lemonnyer, notaire à Paris, vous offrir de collaborer à toutes les pièces non encore représentées qui pourront être tirées des romans que vous avez faits avec lui Dumas ; il est bien entendu que vous aurez dans ces pièces la même part de droits que celle qui vous était attribuée dans les pièces qui vous sont déjà communes.

La correspondance que je vous ai soumise vous montre dans quel esprit de conciliation cette démarche est faite et je crois connaître assez vos sentiments pour espérer que vous l'accueillerez avec empressement et avec joie. Je serai bien heureux pour ma part si j'ai pu contribuer à faire cesser de regrettables dissensions entre deux hommes que j'aime également et qui auraient dû rester toujours unis par le cœur aussi bien que par le talent.

Tout à vous.

NOËL PARFAIT.

À M. Maquet, rue de Bruxelles.

Dumas, en recevant la lettre de Noël Parfait, n'a pas une minute d'hésitation ; retrouver son collaborateur, son ami, quelle joie ! Il bénirait volontiers Noël Parfait, il embrasserait Maquet : Quoi ! On pourra reprendre la vie d'autrefois ; c'est le rêve ; mais en grand enfant qu'il est, il oublie les termes du traité qu'il a signé avec Raphaël Félix : puis, dans un de ses voyages à Paris, en causant avec Noël Parfait, il se rappelle tout à coup que la pièce tirée du *Vicomte de Bragelonne* est faite, qu'elle doit être mise en dehors de toute convention, et il charge Noël parfait de

s'acquitter de cette délicate communication. On verra par la lettre suivante que la mission était difficile à remplir.

Paris, 30 novembre 1860.

Mon cher Maquet,

Dumas étant venu passer quelques jours à Paris, je lui ai mis sous les yeux copie de la lettre que je vous avais écrite le 6 octobre dernier pour vous offrir en son nom la collaboration dans toutes les pièces non encore représentées qui pourraient être tirées des romans que vous avez composés ensemble. Tout en approuvant le contenu de cette lettre, Dumas m'a fait observer que, du nombre des pièces en question devait être excepté le drame tiré du *Vicomte de Bragelonne*, sous le titre de *Marchiali* ou *La Fin des Mousquetaires* et cela pour la raison que, d'une part, ce drame est complètement achevé et que, d'autre part, il fait l'objet d'un traité conclu antérieurement à ses offres de collaboration.

Veillez donc, mon ami, tenir compte de cette réserve et regarder le présent avis comme une annexe ou un post-scriptum à ma lettre du 6 octobre.

À vous de tout cœur,

NOËL PARFAIT.

Maquet fut révolté. Quoi ! Dumas faisait une exception pour *Le Vicomte de Bragelonne* ou *La Fin des Mousquetaires*, alors que Maquet avait entre les mains les preuves de cette collaboration.

Nous retrouvons en effet dans les papiers de Maquet un *bon* de soixante-quinze francs que le copiste devait remettre en décharge, contre le prix de sa copie, à la Société des auteurs :

Bon pour copie de quinze tableaux de *Une Restauration* ou *La Fin des Mousquetaires*. – *Soixante-quinze francs.*

Paris, le 21 janvier 1851.

A. DUMAS.

Dumas, 37,50.

Maquet, 37,50.

La pièce existait donc en 1851, puisque la copie est payée par Dumas et Maquet. Bien plus, Dumas notait un incident de la

pièce (incident qui se retrouve à la fin du *Vicomte de Bragelonne*), et constate que la pièce est faite, ainsi que l'atteste ce billet :

Mon cher ami,

Le principal en ce moment est que la pièce soit faite, et c'était surtout de la pièce que je voulais vous parler.

Je crois qu'il ne faut pas prévenir le Prince du masque pour en faire une scène terrible dans la prison. Il croira d'abord être réintégré seulement, puis en outre il aura ce surcroît de douleur.

À vous.

AL. DUMAS.

Non seulement la pièce est faite, mais elle est reçue. Dumas le déclare lui-même dans un billet à Maquet, daté du 24 janvier 1851 :

Je viens en votre nom et au mien de traiter avec l'Ambigu pour *Bragelonne*, livrable au 20 février et *Morcerf* livré tout de suite.

Enfin, pour compléter cette documentation, reproduisons le plan d'un troisième drame tiré du *Vicomte de Bragelonne* : *La Maison Planchet et C^{ie}*.

Cher ami,

Thibeaudeau¹ me presse de sorte que je fais le premier tableau. Chargez-vous de Truschen.

SCÈNE PREMIÈRE

Truschen et Planchet dans l'arrière-boutique. Planchet sort pour surveiller le chargement de la surintendance.

SCÈNE II

Truschen seule.

1. Directeur du théâtre des Variétés.

SCÈNE III

Truschen, d'Artagnan, entrant par une petite porte.

Truschen remonte dans la chambre après une petite scène avec d'Artagnan.

SCÈNE IV

D'Artagnan, Planchet.

D'Artagnan dit qu'il n'a pas vu Truschen et commence son affaire avec Planchet.

Tâcher de ramener Truschen à la fin.

À vous.

AL. DUMAS.

Ainsi armé, Maquet se décide à intenter un procès à Dumas, et rédige cette note pour son avocat :

Il ne s'agit pas de savoir si un jugement a reconnu M. Dumas seul propriétaire des ouvrages qu'il a faits en collaboration avec M. Maquet et si, par conséquent, M. Dumas a eu le droit de tirer d'un de ses romans une pièce de théâtre.

Le jugement en question est du 3 février 1858. Or, en 1851, M. Maquet a écrit avec M. Dumas trois pièces de théâtre tirées du roman *Le Vicomte de Bragelonne*.

L'une de ces pièces, formant deux drames, *Le Vicomte de Bragelonne* et *La Vieillesse des Mousquetaires*, chaque partie en 5 actes et plusieurs tableaux, la troisième pièce sous le titre *La Maison Planchet et C^{ie}*. Les deux premières pièces ont été présentées à l'Ambigu Comique et reçues au nom de M. Dumas et au nom de M. Maquet par les artistes sociétaires alors directeurs de ce théâtre.

La troisième, *La Maison Planchet et C^{ie}*, écrite aussi en 1851, était demandée au théâtre des Variétés par M. Thibaudeau, toujours au nom des deux collaborateurs.

Nous offrons l'attestation de M. de Chilly et celle de M. Verner, les seuls sociétaires vivants aujourd'hui, qui déclarent que la pièce en deux parties, *Le Vicomte de Bragelonne*, *La Vieillesse des Mousquetaires*, leur a été lue par MM. Dumas et Maquet lorsqu'ils étaient directeurs de l'Ambigu.

Nous produisons la lettre de M. Dumas qui annonce à M. Maquet, le

24 janvier 1851, qu'il vient de traiter en leurs deux noms avec l'Ambigu pour la représentation du *Vicomte de Bragelonne* en deux parties. Mais ces trois ouvrages, composés par M. Maquet et par M. Dumas, n'ayant pu être représentés alors, soit à cause des grandes dépenses qu'ils eussent nécessitées (l'Ambigu n'était pas riche alors, en 1851), soit à cause des engagements d'acteurs que le théâtre des Variétés eût été contraint de faire pour un ouvrage hors de son cadre, ces trois ouvrages, disons-nous, sont restés dans le portefeuille des deux collaborateurs, ou plutôt dans celui de M. Dumas seul, qui les avait repris aux théâtres. Et pendant neuf ans M. Maquet n'en a plus entendu parler. M. Dumas avait fait faillite doublement, la collaboration était rompue ; on allait plaider, on plaidait. Tout à coup, M. Dumas fait recevoir en 1860 au théâtre du Cirque un drame annoncé d'abord par les journaux et le théâtre lui-même, sous ce titre : *Le Vicomte de Bragelonne*. Déjà, même, on avait offert cette pièce à la Porte-Saint-Martin sous ce titre : *Marchiali, Vieillesse des Mousquetaires*. L'affaire n'avait pas eu de suites.

Mais M. Maquet, qui était déjà averti de se tenir sur ses gardes, commença de s'inquiéter en apprenant que le drame s'annonçait au Cirque. Il manifesta son étonnement à quelques personnes, notamment à M. Noël Parfait, fondé de pouvoirs de M. Dumas. Presque aussitôt, une note émanée du théâtre du Cirque parut dans les journaux, annonçant que *Le Vicomte de Bragelonne* était retiré pour être remplacé par un autre drame encore de M. Dumas, et sur lequel aucune réclamation de collaboration ne pourrait être exercée.

Ce drame aurait pour titre : *Les jumeaux de la Reine*. C'est alors qu'une étrange opération s'accomplit dans le laboratoire du Cirque. On refondit purement et simplement la pièce primitivement reçue sous le titre *Le Vicomte de Bragelonne* ou *Marchiali*, on en supprima le personnage du Vicomte de Bragelonne, on changea le titre et *Le Prisonnier de la Bastille* fit son apparition.

Mais à ces mots : *Le Prisonnier de la Bastille*, l'affiche ajoutait ceci : *Fin des Mousquetaires*, qui éclaire absolument la question. C'est en effet la *Fin des Mousquetaires*, ou *Le Vicomte de Bragelonne* ou *Marchiali*, l'une de ces trois pièces composées en 1851 par MM. Maquet et Dumas sur leur roman du *Vicomte de Bragelonne*. C'est cette même pièce reçue à l'Ambigu en 1851, offerte à la Porte-Saint-Martin en 1859, puis donnée en 1860 au Cirque.

Elle a été dénaturée, hachée, tronquée, gâtée ; elle a été sifflée par suite de ces honteuses mutilations, mais elle n'est pas moins l'une de ces trois pièces, peut-être deux, peut-être trois, des pièces faites par MM. Dumas et Maquet en 1851 et demeurées dans le portefeuille de M. Dumas seul à cette époque.

Que si l'on en doute, on verra ces trois pièces énoncées dans l'énumération des ouvrages exploités en commun par une société Raphaël Félix et Dumas sous les n^{os} 42, 43 et 45, que M. Dumas désigne ainsi :

(Œuvres inédites de M. Dumas SANS COLLABORATION avec ce nota :

« Les droits d'auteur de M. Dumas père sur ces six pièces sont entiers et *intacts*. »

Cet acte de société, enregistré à Paris, 4^e bureau, le 21 décembre 1859, déclare donc comme appartenant en toute propriété à M. Dumas six drames inédits dont suivent les titres :

42. *Fin des Mousquetaires*.

43. *La cour de Louis XIV* ou *Le Vicomte de Bragelonne* et *La Vallière*.

45. *La maison Planchet et C^{ie}*, tiré du roman *Le Vicomte de Bragelonne*¹.

Pour compléter cet exposé, citons à l'appui les deux témoignages dont il est parlé plus haut :

3 janvier 1861.

Mon cher Maquet,

J'entends dire partout qu'on va jouer au théâtre du Cirque impérial un *Vicomte de Bragelonne*. Vous avez donc oublié qu'à l'époque où les artistes de l'Ambigu étaient en société, vous et Dumas nous avez lu un drame en deux parties tiré de votre roman *Le Vicomte de Bragelonne* ou *La Vieillesse des Mousquetaires* ? Des changements jugés indispensables en avaient fait ajourner la représentation, et pour faire face aux besoins du théâtre vous avez donné *Le Vicomte de Morcerf* et *Villefort*. Notre départ de la direction a seul empêché que nous donnions suite au projet.

Je me demande pourquoi, vous décidant à faire jouer cet ouvrage, vous n'avez pas pensé au théâtre auquel il était destiné provisoirement.

1. Auguste Maquet ne donne sur les six drames annoncés que les trois titres des œuvres auxquelles il a collaboré.

Est-il encore temps ?
 Votre bien affectionné.

DE CHILLY,
 Directeur du théâtre de l'Ambigu.

7 janvier 1861.

Monsieur Maquet,
 Vous faites appel à mes souvenirs à propos du *Vicomte de Bragelonne*.

Je me souviens en effet qu'à l'époque de notre direction M. Dumas et vous nous avez lu *La Vieillesse des Mousquetaires* ou *Le Vicomte de Bragelonne*, drame en deux parties tiré de votre roman. Mais, comme les changements nécessaires à l'ouvrage et demandés par quelques-uns de nous pouvaient prendre trop de temps, vous nous avez donné *Le Comte de Morcerf* qui a pris la place destinée au *Vicomte de Bragelonne*.

Daignez agréer, Monsieur Maquet, mes respectueuses civilités.

V. VERNER,
 21, rue de Paris, à Belleville.

Malgré la protestation de Maquet, le théâtre du Cirque annonce la première représentation. Maquet, qui aurait pu hésiter à faire le procès, est cette fois résolu à répondre à cette provocation ; il écrit les lettres suivantes à un ami qui est évidemment son avocat :

Mardi 12 mars 1861, mardi matin.

Mon cher ami,
 Nous n'aurons pas longtemps à attendre. Hier, lundi, l'affiche portait :

Vendredi 15 mars, première représentation de
Le Prisonnier de la Bastille,
 Fin des *Mousquetaires*.

Aujourd'hui, réclames dans les journaux.

Je vous envoie celle du *Moniteur*¹. Ainsi, plus d'hésitation. Marchons.

1. À la lettre est jointe un extrait du *Moniteur* donnant la distribution de la pièce.

À vous.

MAQUET.

6 juillet 1861, samedi matin.

Cher ami,

Les tableaux que vous m'avez communiqués ne sont qu'une compilation de certains chapitres du roman, c'est-à-dire une paraphrase verbeuse et maladroite de la pièce en deux parties de 1851.

Cette compilation a-t-elle été faite pour isoler le drame *Marchiali* du drame *Vicomte de Bragelonne* ? Peut-être, mais elle ne reproduit pas moins tous les traits principaux de la pièce de 1851, de même que cette autre compilation nommée *Le Prisonnier de la Bastille* reproduit, en les défigurant honteusement, et les pièces de 1851 et ces mêmes *Jumeaux de la Reine*.

Je suis plus affirmatif que jamais dans le désir d'écarter toute discussion de détails misérables pour arriver à la position de ces questions :

1° M. M... a-t-il fait avec M. D... en 1851 un drame intitulé la *Fin des Mousquetaires* ?

2° Les différentes altérations qu'on a fait subir par fraude et par sottise à ce drame ont-elles substitué un autre sujet au sujet de 1851 ?

3° Enfin, est-il possible à M. Maquet, à M. Dumas lui-même de faire représenter au Cirque une pièce intitulée : *Fin des Mousquetaires* ?

Et voilà. Le tribunal fera le reste.

Veillez, bon ami, renvoyer à Nogent les tableaux et au besoin cette lettre avec toutes mes amitiés.

Je souffre toujours horriblement.

À vous,

MAQUET.

La situation de Maquet était très nette. Dumas, contre toute vraisemblance et toute justice, revendiquait la paternité exclusive du *Vicomte de Bragelonne*. Mais une complication se dressait. Un traité passé en 1859 entre Raphaël Félix et Alexandre Dumas donnait à R. Félix tous droits sur la pièce d'Alexandre Dumas ; il pouvait la faire représenter, la distribuer et – ce qui est un privilège assez singulier et assez léonin pour un directeur de théâtre

– la remanier à son gré. Noël Parfait, dans sa lettre à Maquet, faisait allusion à ce traité. Dans ce traité était dressée une liste des pièces faites en collaboration, avec attribution des droits d’auteur d’Alexandre Dumas. Ce traité avait une durée de douze ans et devait se terminer en 1871.

Au nombre des pièces faites par Dumas seul figuraient (on l’a vu dans la note de Maquet) : la *Fin des Mousquetaires*, *La Cour de Louis XIV* ou *Le Vicomte de Bragelonne* et *La Vallière*, *La Maison Planchet et C^{ie}*, etc.

Les droits d’auteur de M. Dumas sur ces pièces sont entiers et intacts.

C’est alors que, le 13 mars, Maquet fait défense à Hostein, directeur du théâtre du Cirque, de représenter *Le Prisonnier de la Bastille*, qui n’était autre que *Le Vicomte de Bragelonne*.

Il est clair que le directeur devait s’autoriser de son traité avec Dumas.

Hostein signifia donc qu’il passerait outre, attendu que M. Dumas s’était déclaré seul auteur de la pièce.

Il fallait s’y attendre. Le tribunal débouta Maquet de sa demande le 10 juillet 1861, puisque le directeur était muni d’un traité en règle ; mais comme Dumas avait commis un abus de pouvoir en s’attribuant exclusivement les droits d’auteur, il fut convenu que Maquet toucherait la moitié de ces droits d’auteur.

XIV

Le dernier procès. – Mort d'Alexandre Dumas

Dumas, toujours contraint à prendre des arrangements avec ses créanciers, avait essayé, sans bourse délier, de s'acquitter de l'arriéré envers Maquet par une combinaison avec la Société des auteurs dramatiques. Nous avons les documents entre les mains.

Maquet devait toucher deux tiers des droits d'auteur et Dumas un tiers.

Est-ce oublié des conventions ? Dumas prétend qu'elles sont de pure complaisance. Et voilà que, sans doute par un excès de zèle des hommes d'affaires, Maquet reçoit du papier timbré le 25 mars 1868 ; stupéfaction de Dumas qui, par la lettre suivante, dit ne rien comprendre à cet envoi :

Mon cher Maquet,

J'ignore complètement le papier timbré qui vous a été envoyé ce matin. Ce n'était point ainsi que l'affaire devait se conduire entre nous.

Il s'agissait tout simplement de nous entendre sur ce point que les deux tiers que vous touchez sur certaines pièces étaient de notre part des choses de complaisance qui devaient cesser quand M. François aurait réglé nos comptes. Nos comptes sont réglés. J'ai eu le tort de ne pas vous écrire, comme je l'avais promis ; mais voilà mon seul tort.

Mettez la main sur votre conscience et écrivez-moi un petit mot ainsi conçu : « À partir du 1^{er} janvier 1868, tous les droits d'auteur du théâtre doivent, dans les pièces auxquelles M. Maquet a pris part, être partagés entre lui et M. Dumas. »

Mille amitiés, quoi que vous en disiez ou même quoi que vous en croyiez.

25 mars 1868.

Au reçu de cette lettre, Maquet répond aussitôt :

26 mars 1868.

Mon cher Dumas,

J'apprends avec le plus grand plaisir, par votre déclaration, que vous

êtes étranger à l'envoi de cette assignation, impossible à comprendre, et que vous seriez disposé à la retirer. Tant mieux, car en ce cas je peux librement répondre à vos paroles de paix par des sentiments pareils et, dans cette voie d'une entente et de procédés dignes de nous, vous ne me trouverez jamais en arrière.

Mais vous êtes mal renseigné quand vous dites que M. Lefrançois a réglé nos comptes ; cela devrait être fait depuis longtemps et ne l'est pas. J'attends.

Vous m'envoyez mille amitiés. Je vous en envoie autant, croyez-le bien, et de tout mon cœur,

MAQUET.

Les querelles semblaient s'apaiser. Maquet attendait patiemment le règlement des comptes, mais les gens d'affaires restent sur le qui-vive ; enfin toutes les négociations engagées à la Société des auteurs avaient abouti et avaient été acceptées par les deux intéressés, mais tout à coup elles avaient été remises en question, et Dumas, dans l'impossibilité de s'acquitter, ne trouva d'autre expédient que d'intenter à Maquet un procès en règlement de comptes le 7 mai 1869. La tentative était un peu trop hardie. Dumas perdit son procès. Mais Maquet ne toucha pas davantage.

À la fin de 1870, Dumas mourait à Paris, chez son fils. Ce fut un coup cruel pour Auguste Maquet. Car en dépit des procès, en dépit des querelles d'intérêt, en dépit de paroles plus ou moins amères qui avaient été échangées, en dépit surtout des déceptions qu'avait pu éprouver Maquet, les deux hommes s'aimaient. Une longue collaboration avait scellé cette amitié, qui survivait à la rupture. Maquet n'était pas un ingrat ; il avait toujours été reconnaissant à Dumas de l'avoir admis à partager son travail, alors que les portes de la renommée lui avaient été seulement entrebâillées. S'il avait éprouvé bien des fois des révoltes intérieures, il subissait quand même la séduction de cet homme charmant, et son admiration et son respect lui faisaient négliger le souci de sa propre réputation et en engourdissait des espérances dont il ne voulait pas entrevoir la faillite définitive. Il n'avait jamais voulu

croire que tant de talent aurait été dépensé dans l'ombre, et si pénible qu'eût été sa déception, la mort de Dumas réveillait en lui les souvenirs d'autrefois, mais seulement les souvenirs radieux, et il ressentait un très vif chagrin.

Il fallait liquider la succession de Dumas, qui dut être assurément laborieuse. Alexandre Dumas fils s'adressa aux amis qui avaient connu le plus intimement son père. Ceux qui, comme moi, ont approché de près Alexandre Dumas fils savent quelle admiration il avait pour son père ; mais ils savent aussi que, rangé, méthodique, ordonné comme il l'était, il laissait percer quelque sévérité pour ce grand enfant qui avait compliqué sa vie par des prodigalités dont le plus clair résultat était de l'avoir entraîné dans toutes sortes de combinaisons fâcheuses avec des hommes d'affaires. Dumas fils n'ignorait pas que Maquet avait fait des prêts d'argent à son père dans des circonstances particulièrement douloureuses, sur lesquelles il nous paraît inutile d'insister. Aussi avait-il dû être surpris lorsqu'il apprit de la bouche de son père qu'il y avait entre les deux collaborateurs des comptes secrets. Ces prétendus comptes secrets, nous les connaissons. Le tribunal en avait fait justice en 1869. Néanmoins Dumas fils avait écrit à Maquet pour lui annoncer la mort de son père et l'entretenir de ces fameux comptes. Maquet répondit par la lettre suivante :

26 décembre 1870.

Mon cher Alexandre,

La triste nouvelle que vous m'envoyez m'a profondément affligé.

Quant à ces prétendus comptes secrets, imagination pure. Jamais votre père ne se fût hasardé à m'en parler, et le jour où cette prétention a voulu se produire, cinq minutes de lumière ont suffi pour en faire irrévocablement justice.

En effet, mon cher Alexandre, comme vous savez mieux que personne la part de travail, de talent et de dévouement que j'ai fournie à votre père dans notre collaboration immédiate où s'engloutirent pour moi fortune et renommée, sachez aussi que ma part de délicatesse et de

générosité fut plus considérable encore : sachez bien qu'entre votre père et moi, il n'y a jamais eu malentendu de comptes, que ces comptes-là ne sauraient jamais se régler, et qu'il s'en faut d'un demi-million que je sois le débiteur.

Vous m'avez délicatement demandé la vérité : la voilà sortie de mon cœur pour aller au vôtre.

Croyez à ma vieille et sincère affection.

MAQUET.

Quant à ces comptes mystérieux dont vous a parlé votre père, n'y croyez pas, lui-même n'a jamais pu y croire.

XV

Les dernières années de Maquet

Maquet vivait très retiré dans la superbe propriété de Sainte-Mesme qu'il avait achetée, et qu'il devait, comme il le disait à ses amis, à l'argent acquis par son œuvre seule. Ce château historique, moitié Louis XI, moitié Louis XIV, était entouré d'eaux vives et des bois de la forêt de Dourdan : il avait appartenu à Lebrun, troisième consul, qui y avait fait aménager une chambre pour y recevoir Napoléon. Maquet avait dans sa chambre une pendule Boule, bronze et écaille, qui lui avait été donnée par la famille La Vallière, en reconnaissance du charmant portrait qu'il avait fait de La Vallière dans *Le Vicomte de Bragelonne*.

Auguste Maquet avait toujours songé à raconter sa vie et sa collaboration avec Dumas. C'eût été un chapitre passionnant de notre histoire littéraire. Lui qui avait le travail facile, qui avait tant écrit, il avait des loisirs, dans sa retraite de Sainte-Mesme, pour accomplir son projet. Il manifeste du moins son intention dans la note suivante :

Ma grande préoccupation, celle de toute ma vie, n'a pas été d'acquiescer, ni même de me conserver une fortune bien acquise – ce qu'on appelle une fortune – j'ai voulu du moins me rendre compte d'un capital bien autrement intéressant, ma vie, et je ne quitterai pas ce monde sans rendre mes comptes à la génération qui me suit. C'est mon devoir, au regard des amis, de la famille que je laisse, mon devoir plus étroit encore vis-à-vis de moi-même, et je ne faillirai pas à dire toute la vérité, qu'une sorte de pudeur estimable, mais sotte, a retenue sur mes lèvres pendant plus de vingt ans.

J'ai toujours dédaigné, trop peut-être, ces indiscretions que nous commettons, que nous sollicitons parfois de nos amis de la presse, et qui rétablissent souvent dans le public des caractères et des actes mal interprétés.

Il s'agit de ma longue intimité avec Dumas père et de l'immense

travail qui résulte de notre collaboration. Je ne chercherai jamais à diminuer ce grand écrivain, mon maître et longtemps mon ami. Je le proclame un des plus brillants esprits parmi les illustres et le meilleur peut-être parmi les hommes de bonne volonté – *bonæ voluntatis* – j’ai dit parmi les hommes.

Mais, outre qu’une pareille figure veut être peinte ressemblante et que seul je puis aujourd’hui *réussir* cette ressemblance, il y aura pour le monde un vaste sujet d’études, de méditation et un profit considérable dans cette histoire vraie, *vécue*, comme on dit aujourd’hui, d’une époque splendide, d’une sève inouïe, dont j’espère analyser les résultats, synthétiser l’idée et reproduire les types, hommes et œuvres, avec *passion* et vérité.

Auguste Maquet le dit formellement : c’est sa grande préoccupation, celle qui l’a absorbé pendant bien des années.

Pourquoi n’a-t-il pas réalisé son désir ? sans doute parce qu’il était embarrassé de « dire toute la vérité » sans « diminuer ce grand homme ». Il sentait qu’il lui était difficile de se mettre en scène, et que, tout en voulant peindre Dumas, il devrait aussi se peindre lui-même ; qu’il serait amené, *en disant la vérité*, à faire exactement la part qui lui revenait et à révéler ce que le public ignorait. Si maître qu’il fût de lui, il ne pouvait cacher ou amoindrir son labeur. La tâche était épineuse.

Peut-être pensait-il qu’elle serait plus facilement réalisée par quelque personne désintéressée qui n’eût pas été mêlée à ces luttes. C’eût été pour lui une grande consolation s’il avait pu emporter l’espoir que justice lui serait rendue après sa mort.

Vous en étiez bien convaincu, mon cher Roiffé, vous qui avez été si profondément attaché à ce grand et chevaleresque écrivain. Quand donc j’ai écrit ces pages, je ne me suis pas dissimulé que je donnerais une ébauche bien insuffisante et bien imparfaite.

Maquet voulait peindre Dumas, faire revivre une époque, hommes et œuvres. J’ai tenté simplement de restituer à Maquet la place qui lui est due.

Si j’ai entrepris ce récit, c’est que je suis un de ceux qui ont

connu Auguste Maquet, qui savaient le rôle immense qu'il avait joué, qui ont parfois été surpris, attristés, qu'on n'eût pas rendu à ce grand homme de lettres la justice qui lui était due. Et si j'ai voulu exaucer votre vœu, mon cher Roiffé, croyez bien aussi que j'ai obéi à un devoir de conscience et à un sentiment d'équité.

Je n'ai pas eu une minute la pensée d'amoindrir Alexandre Dumas, conservant envers lui un culte pour les enchantements qu'il m'a donnés dans ma jeunesse et qu'il me donne encore dans mon âge mûr ; mais je n'ai jamais pu, à aucune époque, séparer ces deux noms : Dumas et Maquet, qui m'ont toujours apparu comme des frères jumeaux littéraires.

Les documents inédits que j'ai produits ont permis de pénétrer plus avant dans l'intimité de cette collaboration, d'en fixer plus nettement et plus exactement les traits, d'unir dans une même communion d'idées et de travail deux hommes qui s'étaient compris, qui s'étaient aimés, qui se sont éloignés l'un de l'autre sous la pression de circonstances dont ils ont eu à souffrir tous les deux, mais qui doivent rester inséparables dans notre histoire littéraire.

Les deux noms, que nous voyons unis sur les affiches de théâtre, devraient être inscrits sur les couvertures des romans nés de leur collaboration. Ce serait une survie de vingt-cinq ans, puisque l'œuvre de Maquet n'entrera dans le domaine public qu'en 1943, par suite de la loi prorogeant la propriété littéraire ; et il y a de grandes chances pour qu'une loi sur le domaine public payant protège pour toujours notre patrimoine littéraire. Les plus belles œuvres de Dumas, écrites en collaboration avec Maquet, menacées d'entrer dans le domaine public au bout de quelques années, échapperaient définitivement aux mutilations, aux profanations. Nul doute, si l'on pouvait interroger le bon Dumas et lui montrer l'efficacité de pareilles mesures préservatrices, qu'il ne répondît : « Y pensez-vous ? toucher à mon œuvre, la couper en morceaux, la rétrécir ? Mais elle existe par les trésors d'imagination que j'y ai répandus ; dépecée, abîmée, émondée, on l'affaiblit, si on ne

la tue pas ! Quoi ! il suffirait de mettre le nom de Maquet à côté du mien ? Et pourquoi pas ? Ne l'ai-je pas avoué comme mon seul collaborateur ? La raison pour laquelle j'ai refusé de signer autrefois avec lui n'existe plus. Ce qui reste, c'est notre travail commun qu'il faut sauvegarder, c'est notre vieille amitié qui serait affirmée et immortalisée par l'union fraternelle de nos deux noms » ; et ajoutons : en scellant une amitié d'outre-tombe, ce serait exaucer le vœu de ceux qui ont lutté et triomphé ensemble ; ce serait aussi, vis-à-vis de Maquet, un acte de réparation digne de ceux qui l'accompliraient, qui répondraient assurément à la pensée de leur ancêtre peu accessible aux étroitesse d'esprit et aux petitesse, assez loyal pour ne pas s'attribuer la paternité exclusive d'une œuvre, puisqu'il aurait dépendu de lui de ne jamais en avouer le partage.

Il y a là à la fois un intérêt de défense de notre patrimoine littéraire sous la protection des lois futures, et un acte de justice que Dumas aurait accompli de son vivant, s'il n'avait été le prisonnier de cette bastille financière à laquelle il devait sacrifier un ami qui n'a pas cessé de lui être cher.

Note

Au moment de mettre sous presse, nous lisons, publiée dans l'Éclair par M. Georges Montorgueil, une lettre d'Auguste Maquet à Paul Lacroix. Cette lettre, reproduite d'après l'Amateur d'autographes de 1867, diffère en quelques lignes de celle dont nous avons l'original sous les yeux et qui est tout entière de la main d'Auguste Maquet ; nous la donnons in extenso, chapitre XI.

Voici le passage publié par M. Montorgueil :

On m'attribue à tort toute l'exécution des *Mousquetaires*. J'avais, de concert avec Dumas, projeté de tirer un ouvrage important du premier volume des *Mémoires d'Artagnan*. J'avais même, avec l'ardeur de la jeunesse, commencé les premiers volumes sans plan arrêté. Dumas intervint heureusement avec son expérience et son talent. Nous achevâmes ensemble. Il me récompensa en écrivant sur un des exemplaires : *Cui pars magna fuit*. C'est un solécisme, mais l'intention est bonne.

Est-ce pure modestie, est-ce plutôt un sentiment chevaleresque semblable à celui qui dicta à Maquet la lettre de 1845 demandée par Dumas, lettre qui se retourna contre son auteur, est-ce pour rendre hommage à Dumas que Maquet modifia le texte que nous avons donné ?

Quoi qu'il en soit, cette modification n'altère en rien notre historique de la genèse des Mousquetaires.

« Nous avons fait ensemble Les Trois Mousquetaires, dont les premiers volumes furent écrits par moi, sans plan arrêté entre nous. » C'est le fait principal. En outre, nous possédons le manuscrit de la seconde moitié du roman, nous en donnons un chapitre entier dont le lecteur a pu apprécier la valeur : les premiers volumes et la seconde moitié du roman constituent bien un

tout : voilà donc la preuve que Les Trois Mousquetaires ont été conçus, conduits et écrits par Auguste Maquet.

Nous n'avons jamais prétendu nier la collaboration de Dumas.

Jusqu'ici, Dumas avait été considéré comme le seul auteur des Mousquetaires. Maquet, encore tout récemment, était à peine élevé au rang de préparateur ; pour la masse du public son nom était ignoré, or voilà qu'au bout d'un demi-siècle, des lettrés comme M. G. Montorgueil discutent, non plus la collaboration importante de Maquet – ce qui était déjà un progrès – mais demandent avec quelque angoisse quelle part est réservée à Dumas dans le roman des Mousquetaires. Les documents l'établissent. Ce sont eux qui m'ont permis de démontrer que Maquet avait conçu, écrit Les Mousquetaires et que Dumas y avait donné le précieux secours de son expérience en apportant quelques modifications et quelques développements.

C'est ce que Dumas a implicitement reconnu par le Cui pars magna fuit. Pars magna c'est la conception de l'œuvre, c'est la conduite des aventures ; l'auteur, c'est Auguste Maquet.

64



Mon cher Ami

Nous nous ennuie de maux
 longe à meville d'assaut plus
 que la scene est superbe - mais
 dit, mai en deux mots d'elle
 nous menira -

Mais le Chien mon Ami le
 Chien de le sors - et en passant
 Chien la scene principale -
 comment va le lais -

J'en ai envoie un exprès
 à cheval

Au

Cher Ami -

Plus de Christ - j'en ai plus une
ligne - Montjoie et s^r Denis à
la rescousse -

Néron est au courant et ma vie
proue demain -

Lachons le monde et qui allait
bien cependant -

Vous n'aurez pas les lettres de mes
le Christ et moi de la faire - envoyez
D'instinct au Constitutionnel -

Envoyez sur mon grand papier
si vous en avez, six pages au moins -

Adieu,

Alfred Dumas

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| Extrait du testament d'Auguste Maquet | 5 |
| I. Comment je connus Maquet | 7 |
| II. Comment Auguste Maquet entre en relations avec Alexandre Dumas | 14 |
| III. Comment le premier roman de Maquet devint le septième roman de Dumas | 17 |
| IV. Le roman le plus célèbre de l'époque | 21 |
| V. Comment travaillaient les deux collaborateurs | 36 |
| VI. <i>Monte-Cristo</i> | 44 |
| VII. Redoublement d'activité | 47 |
| VIII. Où Dumas proclame officiellement Maquet son collaborateur | 54 |
| IX. Les six dernières années de collaboration | 62 |
| X. Le Théâtre Historique | 67 |
| XI. La séparation. – Les procès | 83 |
| XII. <i>La Dame de Monsoreau</i> (drame) – Assignation et procès | 93 |
| XIII. <i>Le Vicomte de Bragelonne, ou Marchiali, ou La fin des Mousquetaires, ou La Maison Planchet et C^{ie}</i> .. | 97 |
| XIV. Le dernier procès. – Mort d'Alexandre Dumas ... | 108 |
| XV. Les dernières années de Maquet | 112 |
| Note | 116 |